



Université de Ouargla
Faculté Des Lettres Et Des Sciences Humaines

N° d'ordre :
N° de série :

Département Des Langues Etrangères

Mémoire
Présenté pour l'obtention du diplôme de

MAGISTER

Spécialité : FRANÇAIS

Option : SCIENCES DU LANGAGE

Par : Melle Nadjah HENKA

Thème

**L'adjectif qualificatif entre tradition
grammaticale arabe et analyse
fonctionnelle.**

Soutenu Publiquement le 03 juin 2004

Devant le Jury Composé de :

Dr Foudil DAHOU	M.C. (Université de Ouargla)	Président
Dr Abdelhamid DEBBACHE	M.A.C.C. (Université de Ouargla)	Rapporteur
Dr Said KHADRAOUI	M.C. (Université de Batna)	Examineur
Dr Djamel KADIK	M.C. (Centre universitaire de Médéa)	Examineur
Dr Bachir BEN SALAH	M.A.C.C. (Université de Biskra)	Examineur
Dr Samir ABDELHAMID	M.A.C.C. (Université de Batna)	Examineur

Année Universitaire : 2003/2004

Dédicaces

Aux deux êtres qui sans eux je n'aurais jamais connu la
quiétude et je ne serais jamais ce que je suis aujourd'hui :
ma mère et mon père, que Dieu me les garde.

A mes grand-mères.

A mes frères et sœurs.

A mes neveux et nièces.

A mes tantes et oncles.

A mes cousins et cousines.

Remerciements.

J'exprime, d'abord, mes très sincères remerciements à Monsieur Abdelhamid DEBBACHE, chargé de la formation en post-graduation et de recherche, pour avoir accepté de diriger ce travail. Ses orientations, dès le départ, m'ont permis de bien circonscrire le sujet de ma recherche. Grâce à ses conseils, ses remarques et ses suggestions avisés, ce mémoire a pu être préparé et rédigé dans des conditions favorables. Je lui suis très reconnaissante pour la gentillesse et la disponibilité qu'il a manifestées à mon égard.

Je tiens aussi à remercier :

Messieurs les membres de jury.

Monsieur YAHIA CHERIF pour son aide.

Messieurs KADIK, KHENOUR, BOUTERDINE, KOURAICHI, DAHOU, MELIANI, Melle MESGHOUNI, et tous ceux qui ont participé à ma formation en graduation et en post-graduation notamment Monsieur KHEDRAOUI, Monsieur BENSALAH, Monsieur BOUDERBALA.

Je tiens à remercier mes amis Sabrina HEZLAOUI et Moatèse YAHIA CHERIF pour avoir mis à ma disposition la documentation nécessaire.

Je tiens également à remercier tous ceux qui ont contribué à la relecture de ce travail.

Sans oublier mes collègues en post-graduation.

AVERTISSEMENT

- 1- Les notes, indiquées par des chiffres, sont données en bas de page.
- 2- Quand il s'agit d'une citation en arabe, nous commencerons par le texte original et nous en donnerons la traduction. Il nous arrive parfois de ne pas donner le texte original du fait que notre travail de départ n'est pas la traduction des citations ou des textes arabes. Toutefois, nous nous sommes contenté de citer la référence du texte d'origine.
- 3- Les mots où les termes arabes employés seront translittérés ; l'équivalent, s'il en existe, sera mis entre parenthèse juste après.
- 4- La segmentation des exemples arabes se fait en trois lignes :
 - a- Dans la première ligne, nous donnerons le texte segmenté en morphèmes.
 - b- Dans la deuxième ligne nous donnerons le sens de chaque mot.
 - c- Dans la troisième ligne, nous donnerons le sens littéraire de l'exemple.Parfois, nous nous contenterons du sens littéraire de l'exemple cité juste après l'exemple translittéré.
- 5- Nous donnerons à chaque fois la référence de l'exemple. Les exemples qui ne sont pas suivis d'une référence sont les nôtres.
- 6- Parfois, les exemples sont numérotés, ceci n'est fait que dans le but de nous faciliter leur explication et leur dénomination en terme de leur ordre d'apparition.
- 7- Dans la bibliographie, nous signalerons l'absence de date d'édition d'un ouvrage par : s.d. (sans date).

Voici quelques signes utilisés dans cet ouvrage :

[. . .] , texte ajouté.

< . . . >, texte amputé.

(. . .), équivalent d'un concept.

« . . . », encadrant une citation traduite.

/...../ encadrant une citation en arabe.

Résumé

Le travail que nous avons mené tout au long de ce mémoire porte comme titre « *L'adjectif qualificatif entre tradition grammaticale arabe et analyse fonctionnelle* ». Il nous a été inspiré par l'ensemble de travaux existants sur l'adjectif en arabe. Toutefois, nous pouvons affirmer que les recherches dans ce domaine, dans les temps présents, se résument à quelques articles ou quelques travaux. Par conséquent, ce manque d'analyse est à l'origine de notre entreprise.

Celle-ci s'assigne pour tâche de répondre à la question de la position de l'adjectif vis-à-vis des autres parties du discours. En effet, l'adjectif en langue arabe peut-il se constituer en classe indépendante des autres classes à savoir celle du nom et celle du verbe comme dans certaines langues.

Par ailleurs, chez les fonctionnalistes tels Martinet et Hagège, l'adjectif se constitue comme classe distincte des autres parties du discours en se basant sur des critères syntaxiques. Ne peut-il pas être de même de l'adjectif en arabe ?

A la question posée, nous avons entrepris de faire un rapprochement entre les traditionalistes arabes et les fonctionnalistes. Ainsi, nous sommes parvenus à dire que le critère morphologique, exclu des analyses fonctionnelles, ne peut être utilisé pour identifier l'adjectif en langue arabe. Toutefois,, l'adjectif en arabe est en dépendance fonctionnelle qui suppose sa subordination à un support nominal. Ce dernier est retenu par l'école fonctionnelle.

The Summary

The work we have undertaken within the framework of Magister Dissertation has as a title “*The qualifying adjective between the Arabic grammatical tradition and the functional analysis*”. We were inspired by the whole existing works literature on the adjective in arabic. Nonetheless, we can maintain that the present investigation in this field amount to some articles or works. Consequently, this lack of analysis is the origin of our investigation.

The latter, is assigned the task of answering the question related to the position of the adjective vis-à-vis the other components of discourse. In fact, can the adjective in the Arabic language form an independent category from the other categories including those of the noun and the verb as in certain languages.

In other respect, for some functionalists such as Martinet and Hagège, the adjective forms a distinct category under syntactic criteria. Can it be the same for the adjective in Arabic? Thus, we have undertaken a comparison between arab traditionalists and functionalists. In this way, we have to say that the morphological criterion, excluded from functional analysis, wight not be used to identifying the adjective in Arabic language.

However, the adjective in Arabic language is in a functional dependence which presupposes its subordination to a nominal support (load). The later is only taken into account by the functionalist school.

Introduction

Les adjectifs étaient toujours rangés dans la classe des noms ou dans celles des verbes. La promotion de l'adjectif au statut d'une partie du discours ou de classe grammaticale indépendante est un phénomène assez récent. Plusieurs théories ont été élaborées pour justifier l'indépendance de cette catégorie : la plus récente est celle de l'école fonctionnelle.

A ce propos, le travail que nous tâcherons d'exécuter dans le cadre du magister porte comme titre « *L'adjectif qualificatif entre tradition grammaticale arabe et analyse fonctionnelle* ». Il nous a été inspiré par le fait que plusieurs théoriciens se retrouvent dans des situations embarrassantes quand ils concluent leurs travaux sur les adjectifs dans les langues autres que l'arabe (indo-européennes). En effet, ils s'accordent à dire que l'adjectif fait partie d'une classe grammaticale plus vaste pour la simple raison qu'il est difficile de reconnaître ou même de cerner celle à laquelle il appartient. Quant aux Arabes, leur position à ce sujet est nettement claire ; ils le classent parmi les noms.

Ceci dit, nous nous sommes interrogés : le problème cité précédemment ne pourrait-il pas se poser avec la même acuité pour la langue arabe ? De même, nous avons voulu contourner cette problématique en essayant de distinguer les adjectifs et de les ranger dans une classe grammaticale à part indépendante de celle des noms.

En outre, au cours de notre travail, nous avons jugé utile de soulever certaines questions inhérentes à ce sujet, mais auxquelles nous ne répondrons probablement pas, vu la difficulté que nous avons rencontrée quand à l'application de la théorie fonctionnelle, avec ses critères de classification, qui travaille généralement sur les langues indo-européennes. De notre part, nous

nous intéresserons plutôt à la langue arabe en vérifiant jusqu'à quel degré nous pouvons lui appliquer cette théorie.

Par ailleurs, il faut rappeler le principe fondamental sur lequel repose l'école fonctionnelle quant à la classification de l'adjectif, à savoir le critère syntaxique ou sa combinaison avec les autres éléments du discours. Cette théorie stipule le fait que, même si l'adjectif présente des caractéristiques communes avec le nom ou le verbe, il engendre, en revanche, des caractéristiques spécifiques qui permettent de le distinguer de ces parties du discours et de former une classe à part entière. Les théoriciens le considèrent toujours comme un subordonné du nom, ce qui lui confère la fonction d'épithète. Toutefois, certains d'entre eux tels que Mahmoudian, voient que cette fonction ne peut être remplie que par l'adjectif, alors que d'autres pensent qu'il est tout à fait possible qu'elle accepte d'autres éléments tel que le participe.

Dans notre travail, nous prendrons en considération cette différence au sein de l'école fonctionnelle et nous tâcherons de vérifier son applicabilité sur la langue arabe.

Ceci dit, le résultat auquel nous pensons aboutir est de savoir si l'adjectif a des caractéristiques qui lui sont propres et qui permettraient de le détacher de la classe des noms et de réaliser enfin son autonomie.

Il est, cependant, important de souligner que notre recherche n'a pas la prétention de comparer l'adjectif dans les deux langues à savoir en arabe et en français. Néanmoins, il est nécessaire pour nous de rappeler, par le biais de certains exemples utilisés en français, quelques comportements dudit adjectif pour des soucis méthodologiques et aussi pour nous faire mieux comprendre.

Egalement, ce passage est pour nous inévitable pour la simple raison que les fonctionnalistes ont eux même travaillé sur entre autres la langue française.

Quant au choix de ce thème, nous ne pouvons le justifier que par le fait que nous portons un intérêt considérable à la langue arabe et que nous estimons que les travaux dans ce domaine se résument à quelques articles, du moins à notre connaissance. Ce qui nous a frappé aussi c'est l'intérêt que portent les occidentaux à la langue arabe en entreprenant différentes recherches dans différents domaines, sans doute pour fortifier leur système grammaticale alors que les Arabes n'arrivent même pas à s'entendre sur l'emploi d'une terminologie unifiée dans le domaine des sciences du langage, pour ne citer que celui-ci. Du reste, l'amour de la découverte, poussée par un « préjugé » qui stipule que les grammairiens arabes se sont basés sur d'autres théories comme celle d'Aristote pour élaborer la leur, nous a amené à entreprendre cette recherche.

De plus, nous avons estimé que la théorie de Sibawayhi, énonçant que le discours arabe dans son intégralité se subdivise en « nom, verbe et particule », peut être « repensée » en fonction des données théoriques récentes. Dès lors, nous estimerons que ce travail constitue une contribution à une réflexion, modeste quelle soit, sur la théorie de la langue arabe et cela dans l'espoir d'arriver un à résultat perfectible.

Pour mener à terme notre travail, nous l'avons articulé sur trois chapitres traitant chacun d'un point bien précis.

Ainsi, dans le premier chapitre, nous traiterons, dans un premier temps, de l'adjectif dans la tradition grammaticale arabe selon la conception théorique de certains de ses grammairiens. Nous parlerons aussi de deux

tentatives qui ont essayé d'expliquer la théorie de Sibawayhi. Ensuite, nous parlerons, de l'adjectif dans la tradition gréco-latine vu sa contribution et son apport incontestable aux réflexions ultérieures. Nous passerons ainsi en revue les critères reconnus par les linguistes et qui permettraient de justifier l'existence de cette classe. Ces critères sont en nombre de trois : morphologiques, syntaxiques et sémantiques.

Quant au deuxième chapitre, nous essayerons d'appliquer les critères cités précédemment à l'adjectif en langue arabe sans pour autant nous approfondir dans le critère sémantique. Ceci dit, ce dernier est incontestablement reconnu par tous les linguistes comme étant un point permettant l'identification de l'adjectif quoi qu'il ne soit pas suffisant.

Dans le troisième chapitre, nous aborderons la fonction épithète telle qu'elle est perçue par les grammairiens arabes et par les fonctionnalistes. Nous ferons état aussi d'une confrontation entre l'adjectif et les autres parties du discours selon la conception fonctionnaliste.

Chapitre 1

L'adjectif qualificatif : aperçu historique et approche notionnelle.

Pour commencer ce travail et traiter de l'adjectif entre tradition grammaticale arabe et analyse fonctionnelle, nous nous contenterons dans un premier temps de donner un aperçu global sur l'adjectif dans la conception théorique d'une manière générale. Ceci dit, notre intention est de dégager les critères qui permettent de distinguer cette « partie du discours ».

1-1-L'adjectif dans la tradition grammaticale arabe :

La réflexion des grammairiens traditionalistes arabes sur la langue se résume en la répartition de celle-ci en trois éléments à savoir le nom, le verbe et la particule. Cette réflexion a une valeur axiomatique incontestable. Toutefois, nous ne partageons pas cette vision, car comme toutes les langues naturelles qui changent en développant leur système grammatical, la langue arabe ne saurait faire exception. Certes, la grammaire d'une langue se développe très lentement contrairement à son lexique, mais il n'en demeure pas moins qu'elle peut la changer.

Quant à nous, nous estimons nécessaire de contribuer à cette réflexion « nouvelle » par une étude stipulant que l'adjectif constitue une classe distincte de celle du nom, un point de vue adopté par l'école fonctionnelle.

Toutefois, les grammairiens traditionalistes arabes considèrent l'adjectif comme étant une sous-classe du nom en se basant sur des critères que nous relaterons dans ce chapitre.

Pour exprimer la notion d'adjectif, la grammaire traditionnelle arabe utilise les termes de « *?ifa* » ou « *wa?f* », mais elle utilise également le terme de « *naet* »; les trois termes ont pour sens littéral : « la qualification ». Ainsi la

?ifa est définie par son synonyme: / 'a?-?ifatu wa n-naetu wahidun / « La ?ifa et le naet sont identiques »¹ / ou « 'an-naet: on l'appelle 'al-wa?fu et 'a?-?ifa ».²

D'autre part, l'adjectif est considéré comme une forme dérivée du verbe, voire un nom dérivé ('ism muštaq) par opposition au nom proprement dit, qui serait une forme non-dérivée (ism gamid) : *linna a?-?ifata 'awi al-wa?fa 'awi 'an-naeta mus?alahatun mutaradifa tu?laqu einda Sibawayhi eala bunyatin ?arfiyatin li-nawein mina l-'asma'i muštaqun fi muqabili nawein 'a?ara minhu huwa l-gamidu/ « La ?ifa ou le wa?f ou le naet sont des synonymes qui, chez Sibawayhi, désignent une forme morphologique d'un type des noms dérivée par opposition à un autre type qui n'est pas dérivé ».*³

Nous pouvons dire alors que les grammairiens traditionalistes arabes utilisent ce concept pour opposer l'adjectif « ?ifa » au nom. Ce terme qui a souvent une forme morphologique bien déterminée, peut exprimer une fonction syntaxique, celle de l'épithète.

Toutefois, nous ne trouverons aucun chapitre consacré à l'étude de la « ?ifa » en tant que classe grammaticale. Tout ce que nous pouvons trouver sur cette « classe » est éparpillé dans des chapitres consacrés aux noms ou à ses sous catégories. Le seul chapitre que nous trouvons, dans tous les traités de grammaire, est consacré à l'étude de la « ?ifa » en tant que fonction syntaxique. Cette fonction est remplie spécialement par la ?ifa forme morphologique : « Sache que si tu dis : « ga'ani eabdullahi » et « qa?ada

¹ Ibn Ya eiš, *Šar? l-Mufa??al*, ealam al-kutub, Beyrouth t.3, p. 47.

² Sabban M. I., *?ašiyat A?-?abban eala Šar? 'Al- Ašmuni*, édition de M. H. 'A?MAD, Dar al-fikr, Beyrouth, t. 3, p. 43.

³ Na? la M. A., *Le nom et la ?ifa dans la grammaire arabe et les études européennes*, Dar al- maerifa al-gamieiya, Alexandrie, 1994, p. 14. (Nous traduisons le titre de l'arabe).

'ilaya zaydun » et tu crains que celui qui t'entends connaît deux ou trois qui portent le nom de eabdullahi ou de zayd, tu dis : « 'a?-?awil »(le grand) ou « 'al-eaqil »(le sage) ou « 'ar-raqib »(le montant) (c'est-à-dire tu dis : eabdulah 'a?-?awil ou 'al-eaqil ou 'ar-raqib /zaydun 'a?-?awil ou 'al-eaqil ou 'ar-raqib ou comme celles-ci de ?ifat pour distinguer entre celui que tu visais et celui que tu crains de confondre »⁴.

Ceci dit, dès lors que nous voulons désigner une personne, nous pouvons employer des adjectifs afin de substituer le nom à une qualification qui lui est propre. Le but de cette substitution est de lever la confusion sur certains noms où encore éviter la répétition, ce qui répond aux critères de la cohérence textuelle par la réponse à la règle de « non répétition ».

Or, ceci ne peut être développé dans notre travail, mais il peut éventuellement être cité du fait de la contribution de l'adjectif à la dite règle. Nous pensons que la citation précédente d'Al-Mubarrad met en évidence le critère sémantique capable de catégoriser l'adjectif dans une classe distincte du nom.

Si Sibawayhi distingue entre nom et adjectif et précise les critères qui nous permettent d'identifier l'un ou l'autre, il les regroupe cependant dans une même classe qui est celle du nom c'est-à-dire que les adjectifs ne constituent pas à eux seuls une classe distincte séparée de celle du nom. Mais nous ne croyons pas que la classe du nom puisse regrouper celle des adjectifs. En effet, Sibawayhi, lui-même est conscient de cette différence entre les deux parties et qu'il a déjà donné leurs critères distinctifs. Ainsi, nous citerons Az-

⁴ Al-Mubarrad, *Kitab Al-Muqta?ab*, édition H. euzayma, Le Caire, 1965, t.4, p. 166.

Zamaʔšari qui nous informe sur la « ʔifa » en tant que fonction syntaxique en la définissant de la sorte

« c'est le nom qui dénote une certaine manière d'être de la substance comme ʔawil « grand », qaʔir « petit », eaqil « intelligent », 'aʔmaq « sot », qa'im « debout », qaeid « assis » ʔaqim « débile », ʔaʔiʔ « sain », faqir « pauvre », gani « riche », šarif « honnête », waʔie « vilain », mukram « respecté », muhan « méprisé » »⁵.

Ibn Yaeiš trouve que cette définition n'est pas suffisante pour désigner la « ʔifa » en tant que fonction syntaxique. En revanche, cette définition peut également s'appliquer à la « ʔifa » en tant que « classe grammaticale ».

« l'expression « qui dénote une certaine manière d'être, de la substance » ne constitue pas une différence spécifique suffisante : tu vois bien que le ʔabar lui aussi dénote une certaine manière d'être de la substance, comme dans : « zayd-un qa'im-un » (Zayd est debout) »⁶.

Ibn Yaeiš voulait dire par là que les formes citées par Az-Zamaʔšari (Ibn Yaeiš a utilisé l'une d'elles « qa'im » (debout)) ont cette signification quelle que soit la place qu'elles occupent dans la phrase.

Al-Astrabaʔi confirmera ce point de vue :

⁵ Az-Zamaʔšari, 'Al-Mufaʔʔal, Dar al-gil, Beyrouth, p. 114.

⁶ Ibn Yaeiš, op.cit.

« a?-?ifa, dit-il, indique deux concepts : l'un qui est général « eam », l'autre qui est spécifique « ?a? ». On veut dire par 'général', explique-t-il, tout mot qui a le sens de la qualification qu'il soit épithète ou non. Cette définition inclut le ?abar et la ?al dans : « zayd-un qa'im-un. » (Zayd est debout.) et « ga'a-ni zayd-un rakib-an. » (Zayd est venu à moi en montant.) car on dit qu'ils [les deux formes « qa'imun » (debout) et « rakibun » (montant)] sont des qualifications. Par contre, on veut dire par « spécifique » tout mot ayant le sens de la qualification s'il joue le rôle d'épithète comme : « ga'a-ni ragul-un ?arib-un. » (Il est venu à moi un homme frappant.) »⁷.

De là, nous pouvons délimiter les formes morphologiques inhérentes à la « ?ifa » (adjectif) : ce sont les formes que les grammairiens arabes ont citées comme exemples dans leurs traités de grammaire. Ce que nous expliquerons amplement ultérieurement.

1-1-1-L'adjectif est une sous classe du nom :

L'adjectif est considéré comme une sous classe du nom selon les principes de la théorie de la tripartition en grammaire arabe. Cette théorie est accusée par certains chercheurs d'être calquée sur le modèle grec qui est celui de la théorie d'Aristote.

Mais un linguiste de notre époque moderne (Guillaume J. P.) nous montre avec des preuves le non fondement de ce jugement.

Ce qu'a découvert ce chercheur est très intéressant. C'est pourquoi nous jugeons utile de le traiter ici (voir in infra). Egalement, nous passerons

⁷ Ibn Yaeiš in Ra?iya Ad-dine Al-Astraba?i, Šar? Al-Kafīya fi n-na?wi li-Ibn Al-?agib, Beyrouth, 1982, t. 1, p. 301.

en revue les principes de classifications des parties du discours en nous concentrant essentiellement sur la classe des noms selon des points définis notamment par Az-Zaggagi, (mort en 340 / 951) et U. Mosel, une chercheuse allemande travaillant sur Sibawayhi. Ceci dit, cette confrontation entre plusieurs points de vue est d'un apport considérable pour notre recherche dans le sens où la théorie fonctionnelle se base sur le critère syntaxique. Az-Zaggagi et Mosel se sont basés sur le même critère pour expliquer la théorie de la tripartition en grammaire arabe.

1-1-1-1-Le non fondement de l'hypothèse grecque :

Cette hypothèse de « l'influence grecque » développée pour la première fois par Merx⁸ précise que la tradition grammaticale arabe aurait, dès son origine, emprunté à la tradition aristotélicienne, son système de catégorisation des parties du discours, ainsi que l'essentiel de ses catégories et concepts de base, c'est-à-dire que les grammairiens arabes s'étaient inspirés de la tradition grecque pour faire leur tripartition du discours en nom, verbe, particule. Dans l'un de ses articles, J. P. Guillaume a essayé de démentir cette influence et de démontrer le non fondement de cette appartenance.

En effet, Guillaume avoue que cette « influence grecque » ou aristotélicienne n'est pas fondée. Tout d'abord, parce que le « *Peri Hermenias* » n'a été traduit en arabe que dans les dernières années du III/IX siècles⁹, et la *Poétique* au début du IV/X c'est à dire bien longtemps après sur la mort de Sibawayhi, l'auteur de la théorie de la tripartition. En effet, Guillaume se justifie en ces termes « *le corpus aristotélicien n'a été*

⁸ Voir Merx A., *Historia artis grammaticae apud Syros*, Lipsiae, 1889.

⁹ III selon l'ère musulman et IX, selon l'ère chrétienne.

*accessible en arabe que longtemps après les premières élaborations de la TGA (tradition grammaticale arabe) ».*¹⁰

S'il existe effectivement un emprunt ou un transfert de catégories de la tradition logico-grammaticale grecque vers la tradition grammaticale arabe, ce n'est que des éléments qui ne touchent pas aux principes fondamentaux de la théorie de la tripartition :

*« s'il existe effectivement des cas où des arguments textuels externes ou internes permettent de parler d'emprunt ou de transfert de catégories de la tradition logico-grammaticale grecque vers la tradition grammaticale arabe [il s'agit là des tentatives faites par les grammairiens qui s'étaient inspirés de la tradition grecque pour donner des justifications – et non un emprunt de catégories - au système de la tripartition], il s'agit toujours d'éléments structurellement dépendants, dont l'introduction dans le système de la tradition grammaticale arabe ne remet jamais en cause ni ses visées fondamentales ni son équilibre interne »*¹¹.

Guillaume précise encore que pour la catégorisation des parties du discours, il ne s'agit d'aucune « influence grecque » : *« En ce qui concerne, en tout cas, le système des parties du discours, aucun argument, ni interne, ni externe, ne permet de conclure à un emprunt »*¹²

Nous nous contenterons de donner un seul exemple parmi plusieurs présentés par J. P. Guillaume c'est celui de la définition de la particule par Sibawayhi.

¹⁰ Guillaume J. P., « Le discours tout entier est nom, verbe et particule : Elaboration et constitution de la théorie des parties du discours dans la tradition grammaticale arabe », *Langages* n°92, 1988, p. 27.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

Dans le chapitre consacré aux parties du discours dans *'Al-Kitab*, qui représente le plus ancien traité de grammaire arabe à nous être parvenu, Sibawayhi caractérise la particule comme « *le mot qui vient pour une signification* (*?arf ga'a li-maenan*) *et qui n'est ni nom ni verbe* »¹³. Or, Guillaume souligne qu'Aristote, au chapitre 20 de la *Poétique*, qualifie la conjonction (*sundesmos*) et l'articulation (*arthron*), de « voix non signifiantes » (*phone asemos*).

Nous voyons nettement que cette position va à l'encontre de l'approche aristotélicienne et de la tradition logico-grammaticale hellénique en général.

Alors nous pouvons affirmer que l'élaboration du système de la tradition grammaticale arabe date de Sibawayhi et que celui-ci a élaboré ce système sans rien emprunter à la tradition grecque. Mais sur quoi s'était-il basé pour l'élaborer de telle manière que les grammairiens ultérieurs - mêmes ceux qui étaient fascinés par la logique aristotélicienne - ne l'ont jamais remis en question.

Nous consacrerons le sous-titre suivant, dès lors, à la réponse à cette question, tout en essayant d'expliquer le fonctionnement de la théorie de la tripartition de Sibawayhi en particulier la classe du nom qui regroupe l'adjectif ainsi que les critères à partir desquels il a élaboré sa théorie.

Plusieurs tentatives, en particulier celles des grammairiens arabes, étaient faites pour expliquer le fonctionnement de la théorie de Sibawayhi

¹³ Sibawayhi, *Al-Kitab*, Edition de e.S.M. Ha ru n, 1^o éd., Dar l-gil Beyrouth, t.1, p. 1, in Guillaume, *ibid.*, p. 28, (c'est J. P. Guillaume qui souligne)

(nous ne parlerons ici que du nom) .Pour ce qui est de notre mémoire, nous ferons état que de deux apports théoriques : celui de Az-Zaggagi, que nous avons introduit précédemment, et celui de Mosel. Le choix de ces deux tentatives s'explique, d'abord par le cadre dans lequel nous nous sommes inscrit dans notre recherche et qui est celui de l'analyse fonctionnelle qui s'intéresse uniquement aux faits syntaxiques. De, nous évoquerons ces deux points de vue pour prouver que la théorie de Sibawayhi n'a rien emprunté à la tradition logico-grammaticale d'Aristote.

1-1-1-2-La tentative de Az-Zaggagi :

Az-Zaggagi, qui est l'un des partisans de la théorie de Sibawayhi, est le premier à chercher à donner une définition à la catégorie du nom parce que 'Al-Kitab de Sibawayhi n'en présente aucune. Az-Zaggagi parle du « ?ad » qui signifie la ou les caractéristique (s) qui sont propres à une partie du discours et qui permettent de la distinguer des autres. Il précise que « *Sibawayhi n'a pas cité de ?ad pour le nom pour qu'on puisse le distinguer des autres* [parties du discours qui ne sont autres que le verbe et la particule], *mais il a donné des exemples, il a dit : « Le nom [est] ragulun (homme) et farasun (jument) »*¹⁴

Ainsi tout en critiquant Sibawayhi qui, selon lui, n'a pas donné de justification pour sa théorie (selon la lecture d'Az-Zaggagi, Sibawayhi n'a pas justifié la tripartition), Az-Zaggagi est tout à fait convaincu par cette théorie. Pour cette raison, il a essayé de lui trouver lui-même des justifications.

¹⁴ Az-Zaggagi, *Al-I? a? fi eilali n-na?wi*, Edition de Mubarak M., Maktabat dar al-euruba, Le Caire, 1959, p. 49.

Pour ce que Sibawayhi considère comme nom, Az-Zaggagi a essayé de nous donner une justification grammaticale. En réalité, Az-Zaggagi s'est adressé à ceux qu'ils nomme les « logiciens » (ce sont ceux qui empruntent des éléments propres à la logique tout en essayant de les appliquer à la grammaire). Car tout compte fait, n'importe quelle théorie obéit à la logique. Cette justification consiste à trouver un *?ad* au nom. Alors, il propose une définition de type syntaxique : « *Le nom dans le parler des Arabes, est ce qui est sujet ou complément, ou ce qui peut occuper la place d'un sujet et d'un complément* »¹⁵

Cette définition est, d'après lui, conforme aux « *maqayisi 'an-na?wi wa 'aw?aeihi* » (critères et usages de la grammaire)¹⁶. Ce *had* ne peut être appliqué qu'au(x) nom(s) : « *wa la yad?ulu fih ma laysa bi 'ismin* »¹⁷.

De là, l'adjectif est considéré comme nom parce qu'il peut occuper la place d'un complément. Alors, voilà un traditionaliste arabe, qui sera le seul après Sibawayhi, qui nous a fourni une justification selon des critères syntaxiques sur la tripartition.

La *sifa* est une sous-classe du nom non selon des critères sémantiques ou logiques mais selon des critères purement syntaxiques propres à la tradition grammaticale arabe. Nous pouvons nous demander, dès à présent, à quel point ces critères sont fiables pour l'analyse fonctionnelle.

Il faut noter que la tradition grammaticale arabe n'est pas la seule à grouper dans une même classe les éléments du discours ayant une même fonction syntaxique qui leur est propre. L'école fonctionnelle se permet de

¹⁵ Ibid, p. 48.

¹⁶ ibid.

¹⁷ Ibid.

considérer l'adjectif comme une classe distincte du nom parce qu'elle considère que la fonction épithète est spécifique aux adjectifs et qu'elle ne peut être remplie par les autres éléments du discours. (Voir les fonctions du groupe adjectival).

1-1-1-3-La tentative de Mosel :

La deuxième tentative, qui est celle de Mosel, se base essentiellement sur des données d'une théorie moderne pour expliquer la tripartition chez Sibawayhi. Dans sa thèse consacrée à l'étude de « *La terminologie grammaticale chez Sibawayhi* », U. Mosel a compté quarante types de noms dans 'Al-Kitab de Sibawayhi. Ensuite elle a pu les classer dans vingt huit sous- catégories. De là, elle a pu déduire la méthode selon laquelle Sibawayhi a élaboré sa théorie sur le nom. « *Sibawayhi a fait sa théorie de classement des éléments du discours selon leur distribution dans la phrase ou l'énoncé* »¹⁸. De même, Mosel se prononce à ce sujet en disant :

*« ce que Sibawayhi a fait pour la tripartition des mots selon leur distribution (dans la phrase), le cas de la détermination du nom (par exemple), a un exemple analogue dans l'analyse en constituants immédiats »*¹⁹.

Elle ajoute :

« Dans le cadre de cette classe (le nom), Sibawayhi distingue un ensemble de sous-classes qu'il décrit ou qu'il cite un terme qui

¹⁸ Na? la M. A., op.cit., p. 14.

¹⁹ Mosel U., *Die syntaktische Terminologie bei sibawaih*, Diss.München, 1975, P71, in Ahmed Nahla M., ibid.

lui convient comme le nom du nombre, le nom mubham, ism l-faeil, le ma?dar »²⁰.

Mosel précise que Sibawayhi n'a pas utilisé le concept de distribution ni ce qui peut être en relation avec lui comme le contexte ou ('al-mu?it l-ligawi) mais il était conscient de leur signification. Na?la donne son point de vue sur l'analyse faite par Mosel en confirmant ce qu'elle vient de découvrir par une citation de Sibawayhi

« Et ce qui te montre qu'elles (les autres parties du discours ; le verbe et la particule) ne sont pas des noms c'est que si tu les mettais à la place des noms, cela ne conviendrait pas, tu ne vois pas que si tu disais : « c'est frappera qui viendrai à nous », cela ne peut être considéré comme discours (kalam) »²¹.

Par là, il voulait souligner que le nom a une distribution différente de celle du verbe. Cela montre que Sibawayhi se sert des éléments propres à la syntaxe pour expliquer la tripartition. Cela montre aussi que Sibawayhi repose la répartition en tripartie sur le critère syntaxique. Et là, il rejoint en ce terme la théorie fonctionnelle qui prend, elle aussi, le critère de combinabilité.

Pour Mosel « 'ismu l-gins » (le nom commun) est à l'origine de tout nom et « gayruhu ma?mulun ealayhi »²², si un élément du discours peut occuper sa place dans au moins un seul contexte (mawda), sans que la construction ne soit changée ou que la phrase devienne syntaxiquement fautive, cet élément est sans doute un nom. La seule exception à cette règle est 'ismu l-fiel (le nom de verbe), comme nous l'expliquerons plus loin. Pour le

²⁰ Ibid.

²¹ Sibawayhi, op.cit, t 1 p.14 Na?la M. A., ibid., p.15.

²² Na?la M. A., Op. cit.,, p.15.

moment, nous nous contenterons de présenter l'analyse à partir de laquelle Mosel a abouti à la méthode selon laquelle Sibawayhi a fait sa tripartition.

Nous avons déjà dit que Mosel a découvert que Sibawayhi a classé les unités selon leur distribution dans la phrase. Sibawayhi n'a pas utilisé le terme « *distribution* » mais ce qu'il a fait correspond au classement des unités dans l'analyse distributionnelle.

Avant de présenter le classement de Sibawayhi, nous devons parler d'abord de classement des unités dans l'analyse distributionnelle.

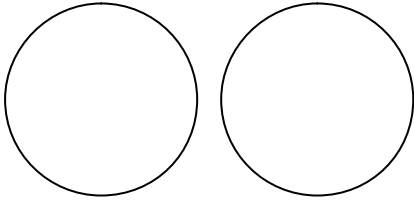
Pour les distributionnalistes, « *toute unité (de langue) a une distribution qui lui est propre* »²³. Il est à se demander sur la signification du mot « *distribution* ». En effet, Mahmoudian le définit de la sorte « *On entend par distribution, l'ensemble des environnements dans lesquels peut apparaître une unité, ou une classe d'unités* »²⁴. D'après cette définition, le nom a une distribution différente de celle du verbe et de celle de la particule.

En outre, si deux unités ont la même distribution, cela signifie qu'elles appartiennent à une même classe et leurs distributions sont égales. Si l'unité (b) apparaît dans tous les environnements où peut apparaître (a), mais (a) peut apparaître aussi dans d'autres environnements où ne peut apparaître (b), cela indique que la distribution de (a) contient celle de (b), et la relation entretenue est une relation de « *ištimal* » (inclusion). Si (a) et (b) peuvent apparaître toutes les deux dans des mêmes environnements et que chacune d'elles peut avoir d'autres environnements différents de ceux de l'autre, leur distribution est croisée. Si l'environnement de (a) est tout à fait différent de celui de (b) c'est-à-dire que (a) apparaît dans un contexte où ne peut

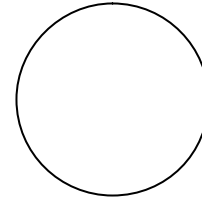
²³ Mahmoudian M., Pour enseigner le français, Presses universitaires de France, Paris, 1976, p 414.

²⁴ Ibid

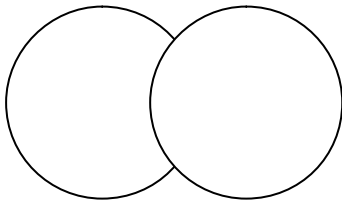
apparaître (b) et que (b) peut apparaître dans un contexte où ne peut apparaître (a), nous disons que leur distribution est complémentaire. Les figures suivantes illustrent les quatre types de distribution.



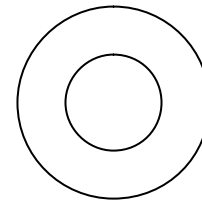
Distribution complémentaire.



Distribution égale.



Distribution croisée.



Distribution d'appartenance.

Figures représentant les types de distribution selon Mosel.

Nahla constate que cette méthode est très proche de ce que pensait Sibawayhi parce que nous pouvons facilement confirmer que toute unité de l'ensemble des noms communs (*'ism l-gins*) ou de celui des noms propres ou celui des *'ism (s) faeil* ou *?ifa* (adjectif), etc est un équivalent distributionnel pour l'autre (*mueadil tawziei lil-'a?ari*) chez Sibawayhi.

De même, nous pouvons confirmer que entre *'ism l-gins* (le nom commun) ou le nom propre par exemple et le pronom, il y a une relation d'inclusion «'ištimal» car chacun des deux premiers peut apparaître dans tous les environnements où apparaît le pronom, mais le pronom n'apparaît pas toujours dans tous les environnements où peuvent apparaître le nom commun

ou le nom propre, car par exemple, tous les deux peuvent être qualifiés (déterminés) et le pronom ne le peut jamais.

De plus, nous pouvons dire que entre *'ism l-gins* et *'ism l-faeil*, forme de l'adjectif, il y a une distribution croisée (*mutaqatiea*), car ils peuvent avoir une même occurrence.

Exemple :

- « *'ad-daru 'anta nazilun fiha* » (la maison, toi tu y résides).
- « *'ad-daru 'anta ragulun fiha* »²⁵, (la maison dans laquelle tu es un homme).

Mais le nom commun ne peut être employé à la place de *'ism l-faeil* dans un contexte tel que :

- « *hada.....zaydan gadan* »²⁶.

Sibawayhi a exprimé ce type de distribution quand il a affirmé que :

« *qa??u (jamais) est comme ?asbu (se suffir) même si elle ne peut apparaître toujours dans ses environnements... tu ne vois pas qu'elle peut être précédée de ?uruf l-gar (les prépositions), tu dis : bi-?asbika, et tu dis : marartu bi-ragulin ?asbika, tu peux l'utiliser pour qualifier, mais qa??u (jamais) ne peut jamais avoir cet usage.* »²⁷

Un autre exemple que Sibawayhi a donné sur ce type de distribution est celui qu'on peut trouver entre *'ism l-gins* (nom commun) et le *ma?dar*

²⁵ Sibawayhi, op.cit, p.109.

²⁶ Na?la M. A., op. Cit, p.25

²⁷ Sibawayhi, op. cit., t. 3, p. 268.

(nom infinitif), car le premier ne peut apparaître dans tous les environnements où peut apparaître le second :

- « *huwa r-ragulu eilman wa fiqhan* ».
(Il est l'homme savoir et théologie).
- « *huwa r-ragulu ?aylan wa 'ibilan* ».
(Il est l'homme chevaux et chameaux).

« *wa l-'asma'u la tagri magra l-ma?adiri, 'ala tara 'annaka tqaulu* :
« *uwa r-ragulu eilman wa fiqhan* » *wa la taqulu* : « *Huwa r-ragulu ?aylan wa 'ibilan* »²⁸

Pour le dernier type de distribution, qui est celui de la distribution complémentaire, nous pouvons prendre l'exemple de *mata* (quand) et *'ayna* (où) quand le premier est utilisé pour s'interroger sur le temps et le deuxième pour l'espace car, dans ce cas, tous les deux n'apparaissent pas dans les mêmes environnements :

- « *mata safaruka ?* » (Quand est ton voyage ?) (Quand voyages-tu ?)
- « *ayna safaruka ?* »*(Où est ton voyage ?) (Où voyages-tu ?)
- « *ayna baytuka ?* » (Où est ta maison ?) (Où se trouve ta maison ?)
- « *mata baytuka ?* »*(Quand est ta maison ?) (Quand se trouve ta maison ?)²⁹.

C'est ce que constate Sibawayhi «*Et le correspondant (naziru) de quand (mata) : 'ayna, et 'ayna ne peut être que pour les lieux, comme quand*

²⁸ibid, p. 388.

²⁹ Na?la M. A., op. Cit., p.26.

(mata) ne peut être que pour les jours et les nuits »³⁰, c'est-à-dire pour le temps.

La distribution et ce qui s'y rattache (les 'igra'at l-'istibdal et 'as-siyaq 'a-lligawi) est la méthode selon laquelle Sibawayhi détermine non seulement les sous-classes du nom mais aussi les parties du discours en arabe. Car il considère tout ce qui peut occuper la place de 'ism l-gins même pour une seule fois, ou dans un seul environnement, un nom.

Ainsi, il a groupé une grande partie des sous-classes dans la classe ou la catégorie du nom. Ensuite, et vu que le verbe ne peut occuper la place de 'ism l-gins, Sibawayhi l'a distingué du nom et l'a considéré comme une classe ou catégorie à part. De la même manière, Sibawayhi a traité la particule car elle ne peut occuper ni la place du nom ni celle du verbe.

1-2-L'adjectif dans la tradition gréco-latine :

Parler d' « *adjectif* » implique que l'on accepte, du moins en partie, les critères qui ont servi à délimiter cette « partie du discours ». Mais si on admet l'existence de l'adjectif comme une classe distincte, pourrions-nous prouver que les critères qui ont servi à la délimiter ne concernent que cette classe ? N'aurait-elle pas plutôt des frontières nettes qui nous permettraient de l'isoler des autres parties du discours en particulier du nom et du verbe ?

En revanche, certains grammairiens remettent en question les critères sur lesquels on se base pour délimiter chacune des parties du discours parce qu'ils ne nous permettent pas vraiment de les distinguer les unes des autres. Ainsi, pour Bloomfield, les classes de mots sont indistinctes les unes des

³⁰ Sibawayhi, op. cit, t.1, pp.219-220.

autres et lorsqu'elles sont « *Mal définies, fondées sur des critères vagues et hétérogènes, les classes de mots se chevauchent et s'entrecroisent* »³¹ .

Dans le même ordre d'idée, Sapir affirme qu'elles « *n'empiètent pas seulement les unes sur les autres, mais <... > qu'elles sont encore susceptibles d'échanger leurs identités* »³². Quant à Brunot, il pense que les parties du discours « *sont aussi mélangées que les classes sociales* »³³

L'adjectif échapperait-il à cette remarque ? Si cette classe n'a acquis que tout récemment son indépendance par rapport au substantif, pourquoi certains linguistes la lui contestent-ils encore ?

Malgré toutes ces questions, auxquelles nous essayerons de répondre tout au long de notre travail, nous ne pouvons nier que cette notion fait, depuis longtemps, partie d'une certaine « *conscience linguistique* ».

D'Aristote à nos jours, l'adjectif ne cesse de susciter les réflexions des linguistes. Nous nous contenterons alors d'aborder, dans ce qui suit, la notion de l'adjectif dans la tradition gréco-latine vu sa contribution et son apport incontestable sur les réflexions ultérieures sur cette partie de discours. L'intérêt de ce rappel pour la recherche est considérable dans le sens où nous opposerons à l'idée disant que la grammaire arabe prend ces racines dans la théorie aristotélicienne. De même, nous essayerons de voir les critères distinctifs de l'adjectif chez les grammairiens gréco-latins vu qu'ils sont à l'origine de la réflexion grammaticale occidentale.

1-2-1-Aristote et Platon :

³¹ Bloomfield L., cité par Lagarde J. P. , « Les parties du discours dans la linguistique moderne et contemporaine », *Langages n° 92*, Les parties du discours, Paris, 1988, P.95. in Goes J., L'adjectif entre nom et verbe, De Boeck & Larcier, Bruxelles, 1999. P. 11.

³² Sapir E., cité par Lagarde (1988 :95) , *ibid.*

³³ Brunot, cité par Lagarde (1988 :95) in Goes J., *ibid.*

Dans le *Cratyle* et le *Sophiste* de Platon³⁴, on lit que le « *logos* » (phrase) se compose d'un « *onoma* » (nom) et d'un « *rhéma* » (verbe). Son disciple, Aristote, précise la notion du verbe, parle pour la première fois de la qualité et de l'épithète. Du point de vue rhétorique, l'épithète apparaît comme un élément surajouté (le lait blanc, mais aussi les lois, reines des cités). Pour Aristote, « *est en bonne santé* », « *est blanc* » ou encore « *est médecin* » se trouvent rangés dans la catégorie « *rhéma* » (verbe). Ainsi, on rapprochera l'adjectif et le verbe.

D'un autre côté, il distingue nettement substance et qualité : la substance n'est « *pas susceptible de plus et de moins* ». ³⁵ La qualité, elle, l'est. Il constate aussi que la qualité *blanc* par exemple - peut être attribuée à une substance, mais elle ne peut être utilisée pour la définir.

1-2-2-L'héritage d'Aristote : les grammairiens gréco-latins :

Pour Aristote, « *médecin* » et « *compétent en médecine* » sont tous les deux noms - adjectifs. Les grammairiens ultérieurs constatent cependant que, si tous les deux désignent effectivement des accidents de la substance, seul le second « *compétent* » accepte la gradation. Malgré cette distinction, l'adjectif n'est pas détaché du substantif : « *L'adjectif (epitheton) est le nom qui est adjoint (epi...tithémenon) < . . > aux noms propres et aux appellatifs et qui exprime un éloge ou un blâme.* » ³⁶

³⁴ voir Lallot J., « Origine et développement des parties du discours en Grèce », *Langages* n° 92, in Goes J., op. cit., P.15.

³⁵ Aristote, *Organon I*, « Les catégories », traduction et notes par Tricot J., éditions J. Vrin, Paris, 1989, P. 16, in Goes J., op. cit., p. 12.

³⁶ Lallot J., *La Grammaire de Denys le Thrace*, traduction annotée, éditions du CNRS, Paris, 1989, p. 53, in Goes, ibid. p. 13.

1-2-3-La tradition latine :

C'est dans la tradition latine que les premières « vraies » tendances vers l'autonomisation d'une classe voient le jour. Les latins distinguent une classe d'« *adpositum* », qui correspond à l'« *epitheton* » d'Aristote, et qu'ils considèrent comme redondante. Le terme « *adiectivum* » / « *adiectio* » apparaît, chez les grammairiens latins, qui le distinguent de l'« *epitheton* » : il est adjoint à d'autres noms et exprime la qualité ou la quantité.

Un héritier d'Aristote à travers Denys le Thrace, Priscien, donne les définitions qui influenceront la réflexion pendant des siècles : « *Nomen : la propriété du nom est d'indiquer une substance ou une qualité ; il assigne une qualité commune ou particulière à chaque personne ou chose.* »³⁷

« *Les adjectifs s'adjoignent aux noms, qui signifient des substances pour en indiquer une qualité ou une quantité. (GL II, 58 :20-22) < . . > L'adjectif doit s'adjoindre aux noms appellatifs ou propres qui signifient la substance (GL II, 58 :20-22 ;23-24) Sémantiquement, cette fonction est de l'ordre de la détermination < . . > l'adjectif peut contribuer à lever la « confusion » propre aux noms (GL III, 146 :13-13) < . . >. L'adjectif accepte les degrés de comparaison (GL II, 58 :22-24) < . . > ils peuvent signifier la louange ou le blâme, ce qui est intermédiaire, un accident propre (GL II, 60 :6-18 »).*³⁸

Les grammairiens latins distinguaient alors entre nom- substantif et nom- adjectif en se basant sur des critères sémantico-syntaxiques. On peut

³⁷ Priscien, cité par Robins R. H., *Brève histoire de la linguistique*, Seuil, Paris, 1976, P. 63, in Goes J., *ibid.*

³⁸ Priscien, cité par Rosier I., « Quelques aspects de la diversité des discussions médiévale sur l'adjectif », *Histoire, Epistémologie, Langage*, n° 14-1, *L'adjectif : perspectives historique et typologique*, 1992, pp. 76-77, in Goes J. *ibid.*, pp 13-14.

dire qu'à l'intérieur de la classe du nom, il y a un sous-ensemble qui s'adjoint obligatoirement aux autres noms pour en indiquer la qualité (qualifier) ou la quantité.

1-3-L'adjectif dans les langues :

Nous tenterons, ici, d'identifier l'adjectif qui représente le mieux cette classe dans les langues qui en possèdent en prenant comme point de départ un aperçu global des langues. En effet, nous trouvons nécessaire de voir si cette classe ou plutôt la notion d'adjectif (ou la notion d'attribuer une qualification) est présente dans toutes les langues. Notre objectif est de découvrir ce qui est considéré comme adjectif

Dans *La structure des langues*, Hagège Claude distingue quatre cas de figure pour ce qui est de la catégorisation des adjectifs :

« a) Il s'agit en fait (32% dont langues d'Asie du Sud-Est, Mélanésie, Afrique centrale, Amérique) de verbes, statifs ou de qualité, à combinatoire limitée , en fonction de prédicat < . . >.

*b) Il n'y a que quelques adjectifs (âge, dimensions (avec couples d'**antonymes**), couleurs, vie morale) et la plupart des termes de qualité sont en fait des noms : « belle femme » = « femme de beauté » ou « beauté de femme » (18% dont langues bantoues).*

c) Les unités sont réparties entre verbaux et nominaux (22% des langues).

*d) Il existe (28%) une catégorie autonome de vrais adjectifs, c'est-à-dire de déterminants lexicaux de noms (**simples ou dérivés de noms ou de verbes**), souvent divisés pourtant en deux types :*

- **déterminatifs** < . . > et non graduables < . . > bien que le glissement du **relationnel** au qualificatif soit constant :
ex. un style assez présidentiel
- qualificatifs,
ex. un homme rude < . . > ». ³⁹

Alors, selon Hagège, les langues sans adjectifs sont assez nombreuses. La majorité des linguistes ne partagent pas cet avis. Ils

« s'accordent pour dire que des concepts comme qualité, couleur, dimension, ou tout simplement le fait de qualifier – d'attribuer une qualité – sont des universaux sémantiques. Ce sont les parties du discours ou les procédés morphosyntaxiques chargés d'exprimer ces concepts qui diffèrent d'une langue à l'autre »⁴⁰.

c'est-à-dire que tout ce qui sert à exprimer cet « universel sémantique » est un adjectif.

Pour nous, il s'agit de deux notions différentes : l'adjectif, qui est une classe autonome ayant une forme spécifique et la qualification, qui consiste dans le fait d'attribuer une qualité en usant de plusieurs formes : l'adjectif, le verbe, le nom, etc. Cela ne signifie pas que pour Hagège l'adjectif ne sert pas à qualifier mais que les autres formes ne sont pas considérées pour autant comme des adjectifs. Ce point de vue est celui de l'école fonctionnelle.

Hagège constate que à côté des langues sans adjectifs, il existe d'autres langues qui n'en ont qu'une classe très limitée, et d'autres encore qui en sont très riches.

³⁹ Hagège C., *La structure des langues*, Editions P.U.F., coll. « Que sais-je ? », Paris, 2001, sixième édition, pp.73 – 74.

⁴⁰ Goes J., op. cit., p. 46.

Selon lui, dans les langues qui ont une classe réduite d'adjectifs, on retrouve généralement la même série de concepts exprimés; du type : *grand, petit, long, court, nouveau, bon, mauvais, noir, blanc, rouge, cru, vert, non mûr*. Ces concepts ne sont nécessairement pas tous exprimés par des adjectifs.

Parallèlement à ce phénomène, il constate que dans les langues où les adjectifs sont nombreux, ces mêmes concepts sont exprimés uniquement par des adjectifs.

Ces adjectifs ont des caractéristiques communes. Certaines de ces caractéristiques leur sont propres, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent être appliquées qu'aux adjectifs. Dès lors, elles permettent l'autonomisation de cette classe.

Mais dans les écoles linguistiques, il n'y a pas une unanimité en ce qui concerne les caractéristiques de l'adjectif ou les critères qui permettent de l'identifier : une des écoles linguistiques précédentes voit que l'adjectif a une forme particulière qui peut subir des modifications. Cette forme et les modifications qu'elle peut éventuellement subir constituent ce qu'on appelle la morphologie de l'adjectif. Cette morphologie nous permet de l'identifier. Une autre école l'identifie à partir de la place qu'il occupe dans la phrase ou à partir des éléments avec lesquels il peut se combiner ; cela constitue ce qu'on appelle la syntaxe de l'adjectif. Une troisième école utilise, pour l'identifier, les deux critères liés à la morphologie et à la syntaxe en leur ajoutant un troisième : sémantique.

Rappelons toutefois que dans notre travail, nous essayerons d'étudier l'adjectif en arabe en lui appliquant les trois types d'analyse qui sont :

l'analyse morphologique, syntaxique et sémantique pour voir lesquels de ces types (critères) sont utilisés par les grammairiens arabes pour l'identification de l'adjectif ainsi qu'à ceux utilisés par l'école fonctionnelle.

Pour délimiter la classe des adjectifs, les linguistes se basent sur des critères liés aux domaines de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique. Certains n'usent que d'un seul critère, d'autres de deux et d'autres enfin des trois à la fois. Il est, de ce fait, important de s'interroger sur ce qui est considéré comme typiquement adjectival pour les grammairiens traditionalistes arabes.

D'une manière analogue, nous constatons, à l'instar des théoriciens dans ce domaine, que

« dans les langues où les adjectifs sont nombreux, il existe très souvent une catégorie « spéciale », limitée, d'adjectif qui se distinguent de la grande majorité par leurs propriétés morphologiques, [et syntaxiques], et qui expriment les mêmes concepts que les adjectifs dans les langues à classe d'adjectif limitée »..⁴¹

Dès lors, nous pouvons affirmer en épousant l'avis des grammairiens tel que Goes, qu'il en existe une série limitée ou non que nous retrouvons dans à peu près toutes les langues qui possèdent des adjectifs. Ils se distinguent, dans cette série, par leur structure morphologique et leur structure syntaxique qui nous permettent de justifier l'existence de cette classe. La question que nous nous posons est évidemment : retrouverions-nous cette catégorie qui représente le mieux l'adjectif dans une langue comme l'arabe ?

⁴¹ Ibid., p. 47.

Pour répondre à cette question, nous devons étudier la structure morphologique de l'adjectif en arabe ainsi que les modifications qu'elle peut subir, et la structure syntaxique.

Chapitre 2

Le comportement morpho-syntaxique de l'adjectif en arabe.

Pour délimiter la classe des adjectifs en arabe, nous essayerons de lui appliquer les critères morphologiques et les critères syntaxiques, qui, comme nous venons de l'avancer, pourraient être fiables à l'identification de l'adjectif dans une langue donnée. Nous exposerons ces critères tout en les discutant pour dégager ceux qui sont fiables à identifier l'adjectif en grammaire arabe dans une perspective fonctionnaliste.

2-1-Le comportement morphologique de l'adjectif en arabe :

Dans ce qui suit, nous essayerons d'étudier la morphologie de l'adjectif c'est-à-dire comment il est formé ainsi que les modifications que peut avoir cette forme selon la catégorie de nombre, de genre, de personne, et selon le cas (flexion des mots). La forme de l'adjectif et les modifications qu'elle peut subir constituent un critère qui permettrait de reconnaître l'adjectif. Par exemple, dans certaines langues les adjectifs ont une flexion qui permet de les reconnaître : « *dans les langues slaves, les désinences adjectivales sont différentes des désinences substantivales* ».¹

On peut considérer la flexion comme un bon critère morphologique que l'on utilise pour l'identification de l'adjectif dans ces langues, mais ce n'est pas le cas dans toutes les autres langues.

Le critère morphologique que partagent bon nombre de langues est la variation en genre et en nombre. Bien entendu, l'adjectif reçoit ce genre et nombre par le phénomène de l'accord du support auquel il se rapporte.

¹ Martinet A., *Éléments de linguistique générale*, Armand Collin, Paris, 1970, p 89.

Le changement de la forme de l'adjectif est donc lié au support avec lequel il est construit, quelle que soit la relation qu'il entretient avec ce support. Mais avant d'étudier le changement que peut subir l'adjectif, nous trouvons nécessaire d'étudier cette forme car elle pourrait, elle aussi, constituer un critère important pour l'identification de l'adjectif en arabe.

Nous essayerons, par ailleurs, de voir à quel point le critère morphologique est fiable pour l'identification de l'adjectif en arabe.

2-1-1-L'adjectif du point de vue de la dérivation : formation d'adjectif :

2-1-1-1-Adjectifs primaires :

Certaines langues, le français et l'anglais par exemple, ont une partie de la classe d'adjectifs qui ont des caractéristiques communes : ces adjectifs peuvent être facilement identifiés car un locuteur parlant une de ces deux langues, peut instinctivement les reconnaître. Ce sont les adjectifs de type : bon, mauvais, petit, grand, en anglais good, bad, little, big. Ces adjectifs sont appelés adjectifs primaires.

Généralement, l'adjectif primaire est un monème que l'on ne peut décomposer en monèmes plus simples. Il est monosyllabique (formé d'une seule syllabe) ou dissyllabique (formé de deux syllabes) et non dérivé. Du point de vue synchronique, certains adjectifs primaires sont des adjectifs qui appartiennent au vieux fond de la langue et qui ont perdu leurs bases dérivationnelles exemple, « nouveau » qui est un très ancien diminutif.

Les adjectifs primaires peuvent servir de base à des substantifs et des verbes dérivés (*grand* —————> *grandeur, grandir*). Ils peuvent également servir de base à la formation d'autres adjectifs appelés souvent adjectifs déadjectivaux (*possible* —————> *impossible, rouge* —————> *rougeâtre*). Ce sont les seuls adjectifs à en donner ce type.

Les adjectifs primaires sont considérés comme les plus représentatifs de la classe d'adjectifs car ils ont des caractéristiques communes qu'ils ne partagent pas avec les autres membres de la classe.

Pour l'arabe, on ne trouve pas ce type d'adjectifs car l'adjectif doit être dérivé d'un verbe.

2-1-1-2-Adjectifs non primaires :

Ils sont de deux types : les adjectifs dérivés et les adjectifs synchroniquement non dérivés.

2-1-1-2-1-Les adjectifs dérivés :

Ce sont des adjectifs qui ont une base dérivationnelle. Cette base peut être un verbe, un substantif ou même un adjectif. Du point de vue morpho-sémantique,

« l'adjectif dérivé est décomposable en un sens de la base + sens dérivationnel (*royal* =du roi [possession], *digne d'un roi* [comparaison]; *maniable* = que l'on peut manier (facilement) [élément verbal]) »².

² Goes J. op. cit. p 53.

Cette base qui peut être polysémique ou monosémique, se prête à des interprétations métaphoriques ou non.

Pour l'arabe, les adjectifs dérivés sont considérés comme les plus représentatifs de cette classe : un adjectif doit dériver d'un verbe, ce à quoi nous apporterons plus amples explications ultérieurement.

Le critère morphologique lié à la formation de l'adjectif est d'une grande importance pour l'identification de l'adjectif en arabe: pour les grammairiens, l'adjectif est un « ism muštaq » (nom dérivé d'un verbe). Il y a quatre (pour certains grammairiens il y'en a cinq) sortes d'adjectifs dérivés. Ce sont :

- Ism l-faeil (nom d'agent):

« *Ism l-faeil* » est une forme dérivée du verbe. Il désigne celui qui fait l'action: /*Huwa ma dalla eala Êadaðin wa faeilihi* / «*Il indique une action et celui qui la fait* ».³ « *Ism l faeil* » marque toujours l'émergence de quelque chose de nouveau (*Êuduð*).

Il a deux formes :

a) Il a la forme de « *faeil* »⁴ du verbe trilitère simple, en infixant une (' *alif*) d'allongement « *a* » après la première radicale, et en donnant à la deuxième un « *i* ».

³ Ibn 'An-Nazim, *ŠarÊ 'alfiyat IBN MALIK*, annoté par e.H. 'Assayid Muḍammad eabd l-Hamid, édition Dar l-gil, Beyrouth, 1998, p.423.

⁴ Les mots en arabe sont formés à partir de racines (ou peuvent être ramenés à des racines) dont chacune est composée de trois consonnes ou lettres radicales représentées par / *f* / pour la première radicale, / *e* / pour la deuxième radicale et / *l* / pour la troisième radicale. En utilisant ces radicales comme base, en variant les trois voyelles, et en y ajoutant des préfixes, infixes et suffixes selon certains schèmes (modèles), l'on forme les mots.

Exemples :

- « *katib* » (qui est en train d'écrire), de « *kataba* » (écrire).
- « *galis* » (assis), de « *galasa* » (s'asseoir).
- « *¼ahib* » (qui est en train d'aller), de « *¼ahaba* » (aller).

b) Il est formé à partir des formes dérivées du verbe trilitère à l'inaccompli en substituant le phonème « *mu* » au préfixe de ce temps, et en donnant la voyelle « *i* » à l'avant-dernière consonne.

Exemple :

- « *musafir* » (qui voyage), (voyageur), de l'inaccompli « *yusafiru* » (voyager).
- « *muntaîir* » (victorieux), de l'inaccompli « *'intaîara* » (vaincre).
- « *mustaemil* » (utilisateur), de l'inaccompli « *'istaemala* » (utiliser).

▪ 'Ism l-mafeul (nom de patient) :

« *'Ism al-mafeul* » est une forme désignant celui qui subit l'action. Il a deux formes :

a) La forme de « *mafeul* » faite à partir d'un verbe trilitère simple, par préfixation du phonème « *ma* » et infixation de la voyelle longue /u/ venant après la deuxième radicale.

Exemples :

- « *maktub* » (ce qui est écrit) de « *kataba* » (écrire).
- « *maftuÊ* » (ce qui est ouvert) de « *fataÊa* » (ouvrir).

b) Il est fait à partir des formes dérivées du verbe trilitère à l'inaccompli en substituant le phonème «*mu*» au préfixe de ce temps, et en donnant la voyelle «*a*» à l'avant-dernière consonne.

Exemples :

- «*munazzam*» (ce qui est organisé) de l'inaccompli «*yunazzimu*».
- «*mustaemal*» (ce qui est utilisé) de l'inaccompli «*yastaemilu*».

▪ A|l-|ifa l-mušabbaha bi-smi l-faeil (adjectif assimilé):

«*Aî-îifa l-mušabbaha bi-smi l-faeil*» qu'on peut traduire par «*qualificatif assimilé*» est un adjectif désignant une action ou un état comme étant naturels et permanents ou, du moins, qui durent un certain temps: / *tadullu eala ð-ðubuti* / «*elle marque la permanence*».⁵

1) Il peut être dérivé du verbe trilitère simple «*faeula*» et «*faeila*» et prend :

a) la forme de «*'afeal*» (dont le féminin est «*faela'*»), s'il exprime une couleur ou une particularité physique ou morale.

Exemples :

- «*'azraq*» (bleu), dérivé du verbe «*zaruqa*» ou «*zariqa*» (devenir bleu).
- «*'ašqar*» (blond), dérivé du verbe «*šaqura*» ou «*šaqira*» (devenir blond)

⁵ Ibn Hišam, *ŠarĒ Qatr n-nada*, Edition M. M. eabdulhamid, 11^oéd., Al-Maktaba t-tigariya l-kubra, Le Caire, 1963, p.392

- « 'aÊdab » (bossu), dérivé du verbe « Êadiba » (devenir bossu).
- « 'aÊmaq » (stupide), dérivé du verbe « Êamuqa » ou « Êamiqa » (devenir stupide).

b) Plusieurs autres formes, comme :

- « faeil », par exemple : « karim » (généreux)
- « faeil », par exemple : « fariÊ » (gai)
- « fuel », par exemple : « Êulw » (doux)
- « faelan », par exemple : « kaslan » (paresseux)
- « faeul », par exemple : « îabur » (très patient)

2) Il peut être également dérivé des formes augmentées, et prend la forme d' « 'ism l- faeil »,

Exemples :

- « mudmin » (adonné à).
- « muta eallim » (cultivé).
- « mutafa'il » (optimiste).
- « muntazim » (régulier, méthodique).

▪ 'Ism 'attaf...il (l'élatif) :

C'est une forme qui sert à donner à quelqu'un une qualification supérieure à une autre. Cette forme est appelée souvent « 'afealu a-ttaf^{1/4}il ».

Exemples :

- « huwa 'aelamu min-ka »
(Il [est] plus savant que toi.)

On forme « 'ism attaf^{1/4}il » en éliminant toute lettre additionnelle et en donnant à la racine le schème « 'afealu ». Lorsque la deuxième et la troisième radicale sont identiques, on donne le schème « ahammu » pour « ahmamu ».

« Ism attaf^{1/4}il » est formé de trois consonnes radicales. Il se forme aussi à partir des mots composés de plus de trois consonnes radicales du schème « 'afealu » qui désignent la couleur ou la défektivité, en utilisant « 'ak^oaru » (plus), « 'aqallu » (moins), « 'ašaddu » (intense), suivi d'un nom à l'accusatif (un nom verbal, en général).

Exemples :

- « 'ak^oaru tasamu^Ê-an » ; (plus tolérance) (=plus tolèrent) ; « tasamu^Ê » (tolérance) est dérivé du verbe « tasama^Êa » (se tolérer).
- « 'aqallu 'istiemal-an », (moins utilisation) (=moins utilisé). « 'istiemal » (utilisation) est dérivé du verbe « 'istaemala » (utiliser).
- « 'ašaddu ^Êumrat-an » (plus rougeur) (=plus rouge) (littéralement plus intensif en rouge) ; « ^Êumra » (rougeur) (le fait d'être rouge) dérivée du verbe « 'i^Êmarra » (rougir)

Cette structure s'emploie seulement au masculin singulier c'est-à-dire qu'elle est invariable.

Exemples :

- « huwa aelamu min-ka. »
(Il [est] plus savant que toi.)
- « hiya aelamu min-ka »

(Elle [est] plus savant que toi)

- « *kanu hum ašaddu min-hum quwwat-an* »
(étaient ils plus qu'eux force).
(Et ils étaient plus forts qu'eux).⁶

Toutefois, il existe certains mots qui admettent le féminin, le duel et le pluriel.

Exemples :

- « *'akbaru* » ; « *'akbar-ani* » ; « *'akbar-una.* »
- « *kubra* » ; « *kubra-yani* » ; « *kubra-yat* »
- Sigatu l-mubalaga (forme d'intensité) :

Elle indique le degré d'intensité de la qualité possédée par le sujet ou une action intensive ou habituelle. Elle dérive en général, de la forme « *faeil* » ou d'un qualificatif assimilé d'une racine trilitère primitive.

Elle a plusieurs formes, particulièrement :

- « *faeeal* » exemple : « *šarrab* » (qui boit beaucoup), de « *šarib* » (buvant).
- « *faeeala* » exemple : « *eallama* » (un grand savant), de « *ealim* » (savant).
- « *faeul* » exemple : « *îabur* » (très patient), de « *îabir* » (patient)

⁶ Qur'an, 40 / 21.

Pour les grammairiens arabes tel que Sibawayhi, Ibn As-Sarrag, Az-Zamarǧšari et Ibn Yaeiš, la forme appelée « *'afealu a-ttaf'ail* » n'a pas le même comportement morphologique et syntaxique que les autres formes dérivées à savoir « *'ism l-faeil* », « *'ism l-mafeul* », « *'aî-îifa l-mušabbaha* » et « *îigatu l-mubalaga* » (qui est considérée comme une forme particulière d'« *ism l-faeil* »). Dès lors, ils ne la considèrent pas comme adjectif (par opposition au nom) mais plutôt comme nom.

En revanche, d'autres tel que Ibn Hišam et As-Sabban, la regroupent parmi les formes dérivées. Pour eux, cette forme est un adjectif au même titre que « *'ism l-faeil* », « *'ism l-mafeul* » et « *aî-îifa l-mušabbaha* »⁷.

Si les formes morphologiques citées ci-dessus, exprimant des adjectifs, comme l'on a expliqué, elles peuvent également exprimer des noms (adjectifs substantivés) :

- « *ga'a 'al-katibu* ».
(L'écrivain est venu)
- « *'ukalimuka eani l-maktubi* ».
(Je te parle du destin).

2-1-1-2-2-Les adjectifs synchroniquement non dérivés :

Ce sont des adjectifs dont nous ne pouvons plus vraiment dire s'ils ont une base dérivationnelle lorsque nous nous situons sur le plan synchronique.

⁷ Naǧla M.A., op.cit., pp. 58. 59.

Après avoir étudié la forme de l'adjectif en arabe, nous essayerons maintenant d'étudier les modifications que cette forme peut subir et cela selon les catégories de genre et de nombre. Nous ajouterons à ces catégories celle des cas que nous traiterons parallèlement avec celle du genre et celle du nombre.

2-1-2-La variation de l'adjectif selon le genre :

Le genre est défini par Dubois comme suit :

*Le genre est une catégorie grammaticale reposant sur la répartition des noms dans des classes nominales, en fonction d'un certain nombre de propriétés formelles qui se manifestent par la référence pronominale, par l'accord de l'adjectif (ou du verbe) et par des affixes nominaux (préfixes, suffixes ou désinences casuelles), un seul de ces critères étant suffisant.*⁸

Ainsi, d'après ces trois critères, on définit, en arabe, deux classes, celle des masculins et celle des féminins. Le genre masculin est pris comme base du système (cas non-marqué), le genre féminin étant décrit relativement à lui (cas marqué) : « Sache que le masculin [est] plus léger, pour eux [les Arabes], que le féminin parce que le masculin [est] le premier, et il est plus marqué(stable). Le féminin a pour base le masculin ».; « Wa-elam 'anna l-mu¹/₄akkara 'aĒaffu ealayhim mina l-mu'anna² li'anna l-mu¹/₄akkara 'awwalu, wa huwa 'ašaddu tamakkunan, wa 'iannama yaĒrugu 'a-tta'ni³ou mina tta¹/₄kiri ».⁹

⁸ Dubois. J. & al, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1989, p.229.

⁹ Sibawayhi, *op.cit.*, t.1, p.22.

Ainsi, en arabe, le féminin est généralement décrit par une variation morphologique du masculin pris comme base (le féminin de « *ḏalibah* » (demandante) est décrit par l'adjonction du suffixe « *-h* » au masculin « *ḏalib* » (demandant) et par la désinence casuelle « *a* », insérée entre le « *b* » et le « *h* ».

L'adjectif, d'une manière générale, suit le genre de son support. Il existe des adjectifs qui ont la même forme pour le genre masculin et pour le genre féminin aussi bien à l'écrit qu'à l'oral « *eaqir, eaguz* » (stérile, vieux vieille). D'autres, se distinguent aussi bien à l'écrit qu'à l'oral « *galis-galisah, 'abya ¼-bay¼a'* » ; « *assis-assise, blanc- blanche* ». ceci dit, il est le cas de la langue arabe.

Certains adjectifs n'ont qu'un seul genre, masculin ou féminin c'est-à-dire que leur (s) support (s) ne peuvent appartenir qu'à un seul genre. Ce support peut être un nom commun ou un nom propre ou un pronom. Ce sont ceux qui apparaissent uniquement dans des formes figées : « *bot* » dans « *ped bot* », « *pie* » dans « *œuvre pie* », etc. Ou encore, dans le cas de la langue arabe où nous rencontrons des similitudes, « *Ēubla* » = « *enceinte* », etc.

Il existe des adjectifs qui ont la même forme pour le masculin et pour le féminin aussi bien à l'écrit qu'à l'oral comme dans le cas de « *libre* » en français. D'autres ont une différence dans la forme à l'écrit (*bleu- bleue, nouvel- nouvelle*). D'autres, enfin, se distinguent aussi bien à l'écrit qu'à l'oral (*haut- haute, bas- basse, faux- fausse, blanc- blanche*).

2-1-3-La variation de l'adjectif en cas :

La forme de l'adjectif varie aussi selon les cas, le nominatif (rafe), l'accusatif(na|b) et le génitif(garr). Ces marques se manifestent respectivement par les suffixes « *u* » au nominatif, « *a* » à l'accusatif et « *i* » au génitif.

La détermination « *'at-taerif* » étant le fait de recevoir une marque déterminative comme l'article défini /al-/. L'indétermination, elle, est l'absence de toute marque déterminative.

Ce changement de la forme, selon les cas, est lié à la fonction que l'adjectif peut remplir dans l'énoncé c'est-à-dire il se peut que l'adjectif soit à l'accusatif et son support au nominatif.

2-1-4-La variation de l'adjectif selon le nombre :

La forme de l'adjectif peut également subir d'autres variations, selon que le support avec lequel elle est construite est au singulier, c'est-à-dire qu'il représente une seule personne, animal ou objet, ou au pluriel, c'est-à-dire qu'il représente plus d'une personne, animal ou objet. En arabe, le singulier est pris comme base (forme non marquée) le pluriel étant décrit relativement à lui: /wa-elam 'anna l-wa^Êida 'ašaddu tamakkunan mina l-gamiei / «*Sache que le singulier est plus marqué (stable) que le pluriel* »¹⁰

La forme de l'adjectif varie aussi quand le support avec lequel elle est composée se met au « *duel* »(muḏanna), c'est-à-dire qu'il représente deux personnes, animaux ou objets, ou au pluriel. Cette variation en nombre est de plusieurs types : des adjectifs qui se prononcent de façon identique mais qui

¹⁰ Sibawayh, ibid.

diffèrent au niveau de l'écrit (*bleu - bleus*), cas que nous ne rencontrons pas en arabe, d'autres qui se distinguent aussi bien à l'écrit qu'à l'oral « *national - nationaux* » ; « *qaîir - qaîir-ani- qaîir-una* » ; « *court - courts* ». Nous tenons à signaler que, dans certaines langues, le pluriel commence à partir de deux éléments (cas du français). Dans d'autres langues, il commence à partir de trois (cas de l'arabe) alors que d'autres encore, il commence à partir de quatre éléments.

Un adjectif qui a pour support deux noms différents appartenant à un même genre prend la marque du duel masculin et duel féminin, en langue arabe. A titre d'exemple, nous citerons :

exemple 1 -« *ga'ani ragulun wa ðiflun ðayib-ani* » ; (Il est venu chez moi un homme et un enfant bons),

exemple 2 « *ga'atni 'imra'atun wa ðiflatun ðayib-at-ani* » (Il est venu chez moi une femme et une fille bonnes).

Si ce support est construit de deux noms de genres différents, l'adjectif prend la marque du genre masculin, sachant que celui qui l'emporte que ce soit en arabe ou dans les autres langues c'est le masculin :

exemple 3 « *ragul-un wa mra'at-un Êur-ani* » (un homme et une femme libres).

exemple 4 « un homme et une femme intelligents »

Un adjectif qui a pour support trois noms ou plus prend la marque du pluriel. Si ce support est construit de noms du même genre, l'adjectif prend la marque du pluriel de ce genre :

exemple 5 « *ga'ani ragulun wa ðiflun wa gulamun ðayib-una* » (Il est venu chez moi un homme, un enfant et un esclave bons).

exemple 6 « *ga'atni mra'atun wa ðiflatun wa gariyatun ðayib-at-un* » (Il est venu chez moi une femme, une fille et une esclave bonnes).

Si ce support est construit au moins d'un nom masculin, l'adjectif prend la marque du pluriel de ce genre :

exemple 7 « *ga'ani ragulun wa ðiflatun wa mra'atun ðayib-una .* »

« Il est venu chez moi un homme, une fille et une femme bons. »).

Cette variation se réalise au moyen de suffixes « *-ani* » pour le duel masculin, au nominatif (voir exemple 1), « *-ayni* » pour le duel masculin à l'accusatif ou au génitif, « *-at-ani* » pour le duel féminin au nominatif (voir exemple 2), « *-at-ayni* » pour le duel féminin à l'accusatif ou au génitif, « *una* » pour le pluriel masculin au nominatif (voir exemple 3) et « *-ina* » pour le pluriel masculin à l'accusatif ou au génitif, « *-at* » pour le pluriel féminin : en ajoutant la désinence : « *un* » à ce suffixe au nominatif indéterminé (voir exemple 4), « *u* » au nominatif déterminé, « *i* » à l'accusatif ou au génitif déterminés, « *in* » à l'accusatif ou au génitif indéterminés.

L'accord en genre et en nombre avec le nom auquel l'adjectif se rapporte n'est pas universel car dans certaines langues, (l'anglais par exemple) l'adjectif est invariable : « *little boy, little girl, little boys, little girls* ». En arabe encore l'accord en genre et en nombre n'est pas toujours réalisable :

- l'adjectif peut ne pas s'accorder en genre avec son support :

/ *naqatun ...amirun* / (une chamelle maigre)¹¹

- de même, il peut ne pas s'accorder en nombre avec son support :

¹¹ Sibawayhi, op.cit., t.3, p.383.

/’a...ahibatun gariyataka /(sont-elles partant[es] tes deux esclaves)¹²

/’akarimatun nis a’ukum /(sont-elles généreuse[s] vos femmes)¹³

- l’adjectif peut ne pas s’accorder également en cas, quand il s’agit de formes indéclinables: / ‘imra’atun *Êubla*/(*une femme enceinte*)¹⁴.

Tout ceci montre que le critère morphologique n’est pas toujours valable quant à l’identification d’une classe d’adjectif. C’est pourquoi l’école fonctionnelle ne le considère pas comme critère solide pour l’identification de l’adjectif.

2-2-Le comportement syntaxique de l’adjectif :

Il s’agit ici d’étudier les éléments avec lesquels l’adjectif peut se combiner. Nous nous intéresserons en premier lieu, à chercher ceux qui ne peuvent se combiner qu’avec lui : ce sont les éléments qui servent à exprimer la comparaison et la gradation. Aussi nous essayerons d’étudier la place qu’il peut occuper dans la phrase ainsi que le rôle qu’il peut y avoir : c’est ce qu’on appelle les fonctions de l’adjectif, ce qui nous permet de savoir s’il existe des fonctions propres à l’adjectif.

2-2-1-La gradation :

Selon Goes, de nombreux linguistes¹⁵ considèrent les phénomènes morphosyntaxiques, qui sont liés à la comparaison et à la gradation, comme

¹² Ibid, t.2, p. 36.

¹³ Ibid.

¹⁴ Voir Debbache A., Cours du module de Systèmes grammaticaux, année universitaire 2002/2003, université de Ouargla.

très fiables pour identifier l'adjectif ou pour l'isoler des autres parties du discours :

« Dans toutes les langues pour lesquelles on peut justifier une catégorie A [adjectif], distincte de N [nom] et V [verbe], la classe A inclut des mots indiquant des couleurs, tailles, forme, ... etc. Le SP(A) [spécifieur de l'adjectif] inclut des mots spécifiant le degré de ces qualités »¹⁶.

Ainsi, Goes considérait ces phénomènes, en particulier ceux de la gradation, comme un « *trait universel de l'adjectif* »¹⁷

La classe d'adjectifs, dans une langue donnée, aurait de ce fait des outils de gradation qui lui sont spécifiques. Pour la classe d'adjectifs, en français par exemple, nous avons plusieurs outils dont « *très* » que la plupart des linguistes et notamment Mahmoudian, considèrent comme un critère important pour déterminer l'adjectivité d'un terme : rare avec les substantifs et les participes, exclu avec les verbes, il apparaît surtout avec des adjectifs et des adverbes. Ces derniers se distinguent des adjectifs par leur morphologie particulière. Sa présence constitue le reflet syntaxique d'une prédominance sémantique : la présence d'un élément qualitatif gradable :

Exemple : content –très content, Sûr - très sûr.

¹⁵ Bierwisch M., « *Some semantic universals of German adjectivals* », *Foundations of language* n° 3, 1967, pp 1-36 ; Edmonds J., « *Les parties du discours en grammaire générative* », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 14/15, 1986, pp. 93-154 ; , Hoepelman J., *Action, comparison and change. A study in the semantics of verbs and adjectives*, *Linguistische Arbeiten*, n°170, Tübingen, Niemeyer, 1986, Schmid W.P., « *Eine revidierte skizze einer allgemeinen Theorie der Wortarten* », in Swiggers P.-Van Hoescke W., (eds), *Mot et Parties du discours*, Leuven, Peeters, 1986, pp.86-99, Tamine Gardes J., « *Introduction à la syntaxe. L'adjectif* », *L'information grammaticale*, n°27, 1985, pp. 42-45, cités par Goes J., op. cit., p. 53

¹⁶ Edmonds J., « *Les parties du discours en grammaire générative* », *Recherches linguistiques de Vincennes* 14/15, Paris, 1986, p 112, in Goes J., op. cit., p 66.

¹⁷ Goes J., *ibid.*

Ainsi, « *très* » apparaît à première vue comme un morphème éminemment lié à cette partie du discours qu'est l'adjectif.

Les exceptions sont cependant considérables :

□ **très + participe :**

- « *Très vexée, elle se retire dans son coin.* »
- « *Très changeant, le temps n'annonce pas- un week-end ensoleillé* »¹⁸

□ **très + substantif :**

- « *J'étais très métro. Je ne le suis plus* »¹⁹.

Certains linguistes expliquent ce phénomène par l'emploi adjectival des parties du discours en question. « *On pourrait considérer que la combinabilité avec très est l'indice d'un adjectif verbal plutôt que d'un participe* »²⁰

Alors, la présence de « *très* » permet de distinguer l'emploi adjectival du participe de son emploi verbal. Ainsi cette combinabilité avec « *très* » entraîne une interprétation qualitative du participe.

De même, « *très* » impose une lecture qualitative dans :

- « *Je suis très français* »
- « *Une revue très parisienne nous vient de Grenoble* »²¹.

¹⁸ Mahmoudian M., op., cit, p.390.

¹⁹ Goes J., op cit. p. 69.

²⁰ .Mahmoudian M., op. cit.

²¹ Forsgrén M., *La place de l'adjectif épithète en français contemporain*, Stockholm, Almqvist et Wiksell , p.39 in Goes J., op. cit., p.72.

Pour ce que nous supposons comme étant une «classe», celle des d'adjectifs en arabe, le mot « *giddu* »(très) est un outil de gradation qui peut se combiner avec tout élément de cette classe.

Exemple :

- « *îadiq-i giddu nasit-in* ».
(ami mon très actif).
(Mon ami (est) très actif.)²².

Cependant, l'adjectif substantivé ainsi que le substantif peuvent se combiner avec « *giddu* »,

Exemples :

- « *huwa l-ealimu giddu l-ealimi* »
(Il (est) le savant très le savant)
(C'est un savant parfait dans la science)ou (c'est le plus grand savant).²³.
- « *huwa r-ragulu giddu r-raguli* »
(Il (est) l'homme très l'homme)
(C'est un homme parfait)²⁴.

Le terme « *giddu* » ne se combine donc pas seulement avec les adjectifs.

De là, nous pouvons dire que le critère de la gradation ne peut pas être utilisé pour l'identification de l'adjectif en arabe ou en français. Cela signifie qu'il ne peut pas constituer un critère fiable pour l'identification de l'adjectif chez les fonctionnalistes.

2-2-2-Les fonctions du groupe adjectival :

²² Badie Yaequb I, *Muegam al-ierab wa l-impla'*, Dar al eilm lil-malay in, 2^{ème} édition, Beyrouth, 1985.p.170.

²³ Ibn Yaeiš, op. cit., t.3, p. 48.

²⁴ Ibid.

L'adjectif est un élément qui entre dans la construction de l'énoncé. Il assume plusieurs fonctions selon qu'il est un constituant élémentaire, c'est-à-dire un élément dont la présence est obligatoire ou supplémentaire, c'est-à-dire que sa présence est facultative.

Dans ce qui suit, nous traiterons des fonctions de l'adjectif en exposant le point de vue des grammairiens arabes tout en essayant de le confronter à celui des fonctionnalistes pour voir à quelle point leur analyse peut s'inscrire dans celle de la théorie fonctionnelle qui se veut universelle.

2-2-2-1-La fonction « *ʕabar* » / prédicat ou attribut du sujet :

Il s'agit bien de la fonction de l'adjectif quand il constitue l'un des deux éléments élémentaires de la phrase :

Exemples:

1-The child is happy (en Anglais).

2-L'enfant est heureux.

3- « *Al-waladu saeid-un* »

(Le enfant heureux)

(L'enfant [est] heureux.)

Dans ce type de construction, la fonction que l'adjectif peut assumer est celle d'attribut ou « *Ėabar* » en grammaire traditionnelle arabe.

Le « *Ėabar* » est une fonction syntaxique qui apparaît dans des phrases nominales « *gumla 'ismiyya* ». La phrase nominale est une phrase qui

« commence par un nom » (*budi'at bi smin*)²⁵ Elle est constituée de deux éléments : un nom et un nom, un nom et un verbe, un nom et un groupe prépositionnel, un nom et un adjectif. Nous ne nous intéresserons ici qu'au dernier type.

L'adjectif étant l'un des deux constituants élémentaires de la phrase nominale, sa position, dans les conditions normales, est fixe: il est le deuxième éléments de cette phrase. La fonction qu'il remplit dans ce cas est celle de « *Ēabar* ». Le « *Ēabar* » vient toujours après le « *mubtada'* », qui est une fonction destinée à l'élément par lequel commence cette phrase : / *Al-mubtada'u l-awwalu wa l-mabniyyu ma baedahu ealayhi* / « *Le mubtada' écrit Sibawayhi, est le premier, ce qui se construit sur lui (=le Ēabar) (vient) après.* »²⁶. ou selon l'expression de R. Arnaldez, «*le terme mubtada' est un terme technique en analyse grammaticale, il s'applique au nom qui commence la phrase, qui se présente de prime abord, sans autre préliminaire.* »²⁷ Cet élément doit être un nom déterminé contrairement à son *Ēabar* qui est, lui, indéterminé.

La position du « *mubtada'* » se justifie par le fait qu'il contient l'information supposée connue par le locuteur et l'interlocuteur, contrairement au « *Ēabar* » qui est totalement inconnu par l'interlocuteur : / *'Ida btada'ta bi-l-'ismi lladi yaerifuhu l-muhatabu kama taerifuhu 'anta fa-'innama yantaziru lladi la ya elamuhu* / « *Lorsque tu commences par le nom connu tant de l'interlocuteur que de toi (même), (l'interlocuteur, lui) attendra (de toi) ce qu'il ne savait pas.* »²⁸ Essayons maintenant de voir l'analyse faite par les

²⁵ Ibn Hišam Al-Ansari, *ŠarĒ muqaddimat al-'ierab*, in *ŠarĒ Aš-šanwani*. Edition de Hammam M., 2^o éd. Dar al-kutub aš-šarqiyya, Tunis, 1953, p.51.

²⁶ Sibawayhi, op.cit., t.2, p.126. Traduction de Debbache A., op.cit., 1992, p.13.

²⁷ Arnaldez R., Grammaire et théologie chez IBN HAZEM DE CORDOUE, Librairie philosophique, J. VRIN, Paris, 1956, p.82. Voire également S. De SASY, 1829, t.2, p.515.

²⁸ Ibn Ya eiš, op.cit., t. 1, p.85. Traduction de Debbache A., ibid.

fonctionnalistes pour la fonction de l'adjectif dans le type d'énoncés étudié précédemment. Cette analyse aboutit à deux points de vue apparemment différents.

D'abord celui d'André Martinet qui considère que, dans ce type d'énoncés qu'il appelle « *énoncé minimum* », qui est un énoncé constitué de deux éléments appelés « constituants élémentaires » à savoir le sujet et le prédicat, l'adjectif peut figurer seul avec le sujet : « *Paulus bonus* » (en latin) « Paul est bon », « *Dom nov* » (en russe) « la maison est neuve ». De ce fait, il ne peut remplir, dans ce type de construction, que la fonction de prédicat. Il est le « *monème prédicatif* »²⁹ c'est-à-dire « *l'élément autour duquel s'organise la phrase et par lequel les autres constituants marquent leur fonction* »³⁰, c'est-à-dire qu'il est l'élément le plus important dans l'énoncé ; il ne dépend d'aucun autre élément. Ce sont plutôt les autres éléments qui dépendent de lui.

Par conséquent, nous pouvons dire que l'adjectif « *saeidun* » (heureux), dans l'exemple 3, joue le rôle de prédicat.

Dans ce type de construction, le prédicat peut être accompagné d'une copule. L'emploi de la copule n'est suscité que parce qu'on a besoin de replacer la prédication dans le temps. En russe par exemple, pour marquer le passé ou le futur, le prédicat, qu'il soit qualificatif ou identificatif, doit être précédé de « *byl* » ou « *budet* »³¹.

La copule « être » en soi n'apporte aucune information sémantique, elle apporte à peine une information syntaxique car « *toutes les langues n'en*

²⁹ Martinet A., *op. cit.*, p.127

³⁰ Ibid

³¹ Martinet A., *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris, 1985, p198.

*font usage que là où elle doit être le support de modalités [mode, temps, aspect] ».*³²

En revanche, Morthéza Mahmoudian et Jacques Feuillet refusent d'attribuer à l'adjectif un rôle prédicatif ; ils considèrent la copule « être » comme un élément vide de sens car si « être » n'existe ou n'apparaît pas au présent (arabe, turc, russe), il réapparaît au passé ou au futur. Ce qui nous amène à « *poser l'équation: \emptyset = « être » au présent* »³³ et si « être » n'est qu'un support de modalité, n'en est-il pas de même des autres verbes ?

En fait, « être » est un verbe à part entière. Il remplit la fonction de prédicat et l'adjectif n'est qu'une expansion obligatoire ou « attribut » et cela dans toute construction de type « SN + être + adj ».

« *Etre* » étant un verbe, la construction alors est de type « SN +V+ adj ». Pour M .Mahmoudian, est « attribut » tout adjectif dans une construction de type « SN+V+adj » par contre Feuillet J. précise que la fonction « attribut » ne s'applique à l'adjectif que si elle est une expansion obligatoire, comme c'est le cas avec les verbes être, devenir, sembler, parce que « *l'attribut doit entrer dans la valence du verbe* »³⁴. En d'autres termes, la fonction (attribut) devrait être éliminée pour les verbes où elle n'est pas obligatoire : partir, venir, vivre, etc.

Exemple :

- « *Zaydun eaša saeid-an* ».
(Zayd a vécu heureux).

³² François D., « Les auxiliaires de prédication », La linguistique, 11-1, 1975, p.38.in Goes J., op.cit., p.115.

³³ Feuillet J., « Les fonctions du groupe adjectival », in la linguistique, 20 / 2, P.U.F., Paris, 1984, p.145.

³⁴ Ibid., p.148

Dans cet exemple, l'adjectif « *saeidan* » ne joue plus la fonction d'attribut comme dans l'exemple 3, car il ne constitue pas une expansion obligatoire. Feuillet propose le terme « *incidentif* » pour la fonction de l'adjectif dans ce cas. Il stipule que l'adjectif est « *incident au complexe formé par le sujet + le verbe* »³⁵ ; « *il qualifierait le substantif dans sa relation avec le procès* »³⁶.

On pourrait réconcilier les deux point de vues qui paraissent contradictoires car chacun d'eux se base sur des données différentes . Les fonctionnalistes partent de l'idée de l'énoncé minimum de type : sujet + être + adjectif. Or pour le premier, « *être* » est un élément vide de sens, donc l'élément qui assume la fonction de prédicat est bien l'adjectif.

Pour Morthéza Mahmoudian et Jacques Feuillet, « *être* » est un verbe tout court. Et comme « *il met en relations les éléments de la proposition* »³⁷, il constitue donc un prédicat « *au moins au sens syntaxique* »³⁸ ; l'adjectif ne pouvant être qu'une expansion obligatoire. C'est le cas par exemple du Français ou de l'Anglais.

Dans ces langues, l'adjectif peut constituer un élément essentiel à la construction de l'énoncé, mais il ne peut apparaître dans cet énoncé qu'accompagné d'un verbe (exemple 1 et 2), ce qui lui donne la fonction d'« *attribut* ». Or dans d'autres langues, telle que l'arabe, ce même adjectif dans le même type d'énoncés, apparaît seul avec le sujet (exemple 3) ce qui lui donne la fonction de « *prédicat* » au sens qu'entend A.Martinet.

³⁵ Ibid., p.149

³⁶ Ibid.

³⁷ Goes J., op.cit., p.116

³⁸ Ibid

L'adjectif prédicat a toujours besoin d'un actualisateur pour constituer un énoncé. On ne peut pas avoir, par exemple un énoncé du type :

- * « *šarifun* » → (honnête)

Par ailleurs, partant de l'idée de l'énoncé minimum, constitué d'éléments essentiels à sa construction, nous remarquons bien qu'avec les verbes de types : partir, sortir, vivre, etc., l'adjectif devient un élément supplémentaire. Il constitue alors une expansion non obligatoire voire facultative, c'est-à-dire que sa suppression n'altère pas la structure préexistante. Le terme « *incidentif* » conviendrait bien à la fonction de l'adjectif dans ce type de construction.

Selon Feuillet, cette fonction ne peut être attribuée à l'adjectif que s'il vient après le verbe. Il ne doit être séparé de lui même, par une virgule. S'il le précède ou s'il en est séparé par une virgule, il ne peut constituer qu'un « *élargissement* », voire une « *apposition* ».

Exemple:

- « *Dépité, François sort de la salle* »³⁹

Nous pouvons nous demander, à présent, si le concept de « *Ėabar* » correspond à celui de « *prédicat* ». L'adjectif, assumant la fonction de « *Ėabar* », peut figurer seul avec son « *mubtada'* » (le nom avec lequel il est construit). Le « *Ėabar* » et son « *mubtada'* » représentent les deux constituants élémentaires d'un type d'énoncé arabe. La relation qu'ils entretiennent entre eux est une relation d'interdépendance. Car dans ce type de construction, chacun d'eux ne peut à lui-seul constituer l'énoncé : /'al-mubtada'u la budda lahu min *Ėabarin wa-l-Ėabaru la budda lahu min*

³⁹ Mahmoudian M. op.cit., p.208.

mubtada'in<...>*kullu wahidin minhuma la yanfakku mina l-'ahari.* / « Le *mubtada'*, il lui faut un *Ėabar* et le *Ėabar*, il lui faut un *mubtada'*<...>chacun d'eux ne peut se passer de l'autre, il implique son partenaire », ⁴⁰ ou selon l'expression d'Az-Zaggagi, / *'al-mubtada'u la budda lahu min Ėabarin wa la budda li-l-Ėabari min mubtada'in yusnadu 'ilayhi* / « Le *mubtada'*, il lui faut un *habar* et au *habar* il faut un *mubtada'* auquel il s'appuie ». ⁴¹

Donc, ni le « *mubtada'* » ni le « *Ėabar* » ne peut être l'élément autour duquel s'organisent les autres éléments de l'énoncé : les deux sont sur le même pied d'égalité en ce qui concerne leur importance dans la construction de l'énoncé.

Le concept de « *Ėabar* » ne correspond pas à celui de « prédicat ». Et si on insiste à considérer le « *Ėabar* » comme prédicat, nous essayerons en vain d'appliquer à l'arabe des concepts qui ne lui vont pas.

2-2-2-1-1-La place de l'adjectif *Ėabar*/ prédicat :

L'adjectif « *Ėabar* » ou « prédicat », selon la conception fonctionnelle, ne peut dans les conditions normales être qu'après son sujet. Voir in supra (exp.1/2/3).

Mais pour des raisons stylistiques (on veut mettre en évidence l'adjectif prédicat) on peut avoir un énoncé du type :

- Grande fut ma surprise.

⁴⁰ Ibn Ya eiš, op.cit., t.1, p.84. (voir également Sibawayhi, op.cit., t. 1, p.23) Traduction de Debbache A. ibid, p.26

⁴¹ Zaggagi, *'Al-Gumal*, édition de Ben Cheneb, Klincksieck, Paris, 1957, p.48, Traduction de Debbache A., ibid.

- «qa'im-ani z-zayd-ani. »
(sont debouts, les deux Zayd.)⁴²

Bien qu'il soit antéposé, le « *ʕabar* » représente toujours l'information donnée à propos du « mubtada' », qui demeure le thème de l'énoncé, c'est-à-dire ce dont on parle.

2-2-2-1-2-L'accord de l'adjectif ʕabar ou prédicat :

L'adjectif « *Ēabar* » doit s'accorder en nombre, (singulier, duel, pluriel) ainsi qu'en genre (masculin et féminin) avec son « mubtada' » (sujet).

D'une manière générale, l'adjectif « prédicat » –antéposé soit-il ou postposé- s'accorde avec son sujet :

- Grand(e) fut ma surprise .
- Ma surprise fut grand(e).

Il est de même en arabe. Dans les deux cas l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le support auquel il se rapporte :

- 1-«'al-waladu galisun. » 1` - « 'al-bintu galisatun. »
(L'enfant [est] assis.) (la fille [est]assise.)
- 2- «'abaw-ahu harigani. »
(Ses deux parents[sont]sortants.)
- 3-«'al-asati...atu madeuww-una. »
(Les professeurs[sont]invités.)

Ainsi, l'adjectif prédicat / galisun / =“assis”, dans (1) est au masculin singulier comme le syntagme nominal sujet /'al-waladu/=“l'enfant”, / galisatun / = “assise”, dans (1`) est au féminin singulier comme le syntagme nominal sujet /'al-bintu/ =“la fille”, l'adjectif / ʕarig-ani / =“sortants

⁴² Ibid, p.49.

(deux)'' , dans (2), est au duel comme le syntagme nominal /'abaw-ahu / = "ses deux parents", le sujet , et enfin l'adjectif / madeuww-una / =" "invités", dans3, est au pluriel comme son sujet, le syntagme nominal précédent / 'al-asati...atu / ="les professeurs".

De même dans :

- « qa'im-ani z-zayd-ani »
(debouts(deux) les deux Zayd)
(sont debouts, les deux Zayd .)⁴³
- « qa'im- una z-zayd-una.»
(debouts les Zayd)
(sont debouts , les Zayd .)⁴⁴

les adjectifs / qa'im-ani / et / qa'im-una / sont respectivement au duel masculin et au pluriel masculin comme leurs supports / z-zayd-ani / et / z-zayd-una /.

Toutefois, le fait que l'adjectif peut comme nous venons de le voir, remplir la fonction de « ζ abar » (prédicat) ne peut en rien le distinguer des autres parties du discours qui, elles aussi, peuvent remplir la même fonction.

Exemples :

- 1- « ha...a zayd »
(celui-ci Zayd)
(Celui-ci est Zayd).
- 2- « 'al-maḏaru yanzilu »
(La pluie tombe).

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Ibid.

Dans ces deux exemples la fonction « *ʕabar* »/prédicat est remplie par un nom(exemple1) ou par un verbe (exemple 2). De là, cette fonction ne peut être utilisée comme un critère qui nous permet d'identifier l'adjectif dans le discours, ni en grammaire arabe ni en linguistique fonctionnelle.

2-2-2-2-'Al-Ḍal (complément d'état) :

Cette fonction est appelée ainsi « *Ḍal* » (complément d'état) en grammaire arabe car elle exprime l'état du sujet ou de l'objet au moment du déroulement du procès :

- « ga'a musrie-an »
(est venu en courant)
((II) est venu en courant.)
- « 'unquli l-ʕabara laḍiḍ-an »
(transmets la nouvelle d'une manière exacte.)

« *Al-Ḍal* » est considéré comme «fa...la» (expansion facultative) du point de vue syntaxique. C'est pourquoi elle est toujours à l'accusatif.

L'adjectif peut remplir la fonction d'« *al-Ḍal* ». Dans ce cas, il doit être toujours indéterminé.

2-2-2-2-1-La place d'al-Ḍal :

La place que l'adjectif remplissant la fonction d'« *al-Ḍal* » peut occuper dans l'énoncé est déterminée par « *al-eamilu* » (le régissant).

□ Le régissant est un verbe :

Si le régissant ('al-eamilu) est un verbe, « al-ḍal » peut être avant ou après lui :

- « ga'a zaydun rakib-an. »
(est venu Zayd (en) montant)
(Zayd est venu en montant.)⁴⁵
- « rakib-an ga'a zayd-un. »
((en) montant est venu Zayd)
(Zayd est venu en montant.)⁴⁶ .
- « ga'a rakib-an zayd-un.»
(est venu (en) montant Zayd)
(Zayd est venu en montant.)⁴⁷ .

Dans ce cas, « al-ḍal » peut être avant ou après le sujet ou l'objet dont elle exprime l'état.

L'antéposition peut dans d'autres cas entraîner une ambiguïté :

- « ...arab-tu qa'im-an zayd-an.»
(ai frappé je debout Zayd
(J'ai frappé Zayd alors que j'étais debout.)
ou (J'ai frappé Zayd alors qu'il était debout.)⁴⁸
- « ra'ay-tu rakiba-tan hind-an.»
(ai vu je (en)montant Hind)
(J'ai vu Hind alors que je monte.)
ou (J'ai vu Hind et elle était montante.)⁴⁹

⁴⁵ Al-Mubarrid, op.cit, t. 4, p300.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid., p.303

Dans ces exemples le sujet (moi) ou l'objet (Zayd, Hind) peut être celui dont « al-ḍal » exprime l'état.

□ Le régissant n'est pas un verbe :

Si le régissant n'est pas un verbe, « al-ḍal » ne peut être qu'après lui (le régissant).

Exemples :

- « zaydun fi-ddari qa'im-an. »
(Zayd dans la maison debout)
(Zayd [est] dans la maison [et il est] debout.)⁵⁰
- « fi ddari qa'im-an zaydun. »
(dans la maison debout Zayd)
(Zayd [est] dans la maison [et il est] debout.)⁵¹
- « fi ddari zaydun qa'im-an »
(dans la maison Zayd debout)
(Zayd [est] dans la maison [et il est] debout.)⁵²

Dans ces 3 exemples « al-ḍal » ne peut être qu'après le régissant (fi-ddari) car si on dit :

- « zaydun qa'im-un fi-ddari »
(Zayd [est] debout dans la maison.)⁵³

l'adjectif “qa'imun”(debout) ne remplit plus la fonction du « ḍal » mais celle de « ḍabar » (prédicat), et c'est “ fi-ddari ” (dans la maison) qui devient une expansion (fa...la) : /Wa kana qawlu-ka “fi ddari” fa ¹/₄la-tan mustagna

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Ibid, p.300.

⁵¹ Ibid

⁵² Ibid

⁵³ Ibid.

*eanha,li-'anna-ka 'inna-ma qulta : 'zaydun qa'im-un', fa-stagna zayd-un bi-
Ēabari-hi, tumma Ēabbar-ta 'ayna maĒalla qiyami-hi ?fa-qulta 'fi-ddari'»
« dans la maison sera une expansion dont on peut se passer, car tu as dit :
Zayd [est] debout, dans ce cas, 'Zayd'[qui est mubtada' (sujet)] se contente
de son çabar (prédicat) 'qa'imun'(débout). Celui-ci devient « çabar » car sa
position dans l'énoncé détermine sa fonction], ensuite tu as informé de
l'endroit où il s'est mis debout, tu as dit : 'dans la maison' »⁵⁴*

2-2-2-2-2-L'accord d'« al-ḏal »:

La *Ēal* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet ou l'objet dont elle exprime l'état.

Cette fonction n'est nécessairement pas remplie par un adjectif. Le « ma|dar » qui est une sous catégorie du nom, ainsi que le verbe peuvent la remplir.

Exemples :

1-« ga'a zayd-un mašy-an »

(Zayd est venu en marchant.)

2-« ga'a zayd-un yagri. »

(Zayd est venu en courant.)

Dans ces deux exemples « mašy » qui est un « ma|dar » et « yagri » qui est un verbe jouent le rôle de « ḏal ».

⁵⁴ Ibid.

Alors, cette fonction ne peut, comme la précédente (« *ʕabar* »/prédicat), être utilisée pour l'identification de l'adjectif ni en grammaire arabe ni en linguistique fonctionnelle.⁵⁵

2 2-2-3-La fonction complément d'objet second / ou attribut de l'objet :

La fonction complément d'objet second ou « *maeul bih ʕanin* » n'apparaît qu'en présence d'un verbe objectif.

Exemples :

- Le travail rend cet homme heureux.
- « *gaeala-ni saeid-an* »
((Il) a rendu moi heureux)
(Il m'a rendu heureux.)

Cette fonction équivaut à celle de l'« attribut de l'objet » dans l'analyse fonctionnelle repris à la grammaire traditionnelle française. Nous tenons à signaler que nous adoptons le point de vue de Feuillet en ce qui concerne cette fonction. Ce fonctionnaliste précise qu'elle ne peut être appliquée à l'adjectif que si elle constitue une expansion obligatoire.

Exemple :

- « *'aşrabu šay-i barid-an.* »
(Je bois mon thé froid.)

Selon Feuillet ou l'analyse arabe l'adjectif ''barid''(froid) peut être supprimé sans porter atteinte à la structure de l'énoncé. De là, il ne joue pas le rôle de « complément d'objet second » (attribut de l'objet).

⁵⁵ Nous considérons que l' « incidentif » en linguistique fonctionnelle équivaut à « *al-hal* » en grammaire arabe.

Nous remarquons aussi que cette suppression n'entraîne pas un changement de sens du verbe employé.

Pour la grammaire arabe, cet adjectif remplit, dans ce cas, la fonction d' « al-ḍal ». L'analyse fonctionnelle ne propose aucun terme qui peut s'appliquer à l'adjectif dans ce type de construction.

Le rapport du «complément d'objet second » (l'attribut de l'objet) avec le reste de la phrase s'établit en recourant à l'indicateur de fonction, sous forme de la voyelle casuelle /a / marquant l'accusatif dit également « cas complément ».

L'adjectif « complément d'objet second » (attribut de l'objet) peut être déplacé sans que cela entraîne un changement dans sa relation avec les autres éléments de la phrase :

- Le travail rend heureux cet homme.

Ainsi, des intercalations sont possibles entre le « complément d'objet second » (l'attribut de l'objet) et le premier complément d'objet.

Exemples :

- Le travail le rend heureux.
- « saeid-an gaeal- tu- ka» »
(heureux ai rendu je te)
(Heureux, je t'ai rendu.)

La suppression du « complément d'objet second » (attribut de l'objet) entraîne un changement de sens du verbe de la phrase :

- Je l'estime fou ? Je l'estime. [(estimer) a le sens de "respecter"]

Il s'agit alors d'un autre verbe et donc d'un autre énoncé.

- « wa gaea-la 'a-zzulumati wa 'a-nnura. »
(et (Il) a fait les ténèbres et la lumière)
(et Il a fait les ténèbres et la lumière.)⁵⁶.

Dans ce verset, le verbe “gaeala” n'a qu'un seul complément. Il a le sens de “faire”.

La fonction « mafeul bih ōanin »(complément d'objet second) ou (attribut de l'objet) n'est pas spécifique aux adjectifs car les noms aussi, peuvent remplir cette fonction :

Exemples :

- « daeaw-tu-hu zayd-an. »
(ai appelé je le Zayd)
(Je l'ai appelé Zayd.)⁵⁷.
- « Elle appelle Christophe Sylvain. »⁵⁸

Elle ne peut pas alors constituer un critère solide qui puisse nous aider à identifier l'adjectif, que ce soit en grammaire arabe ou en linguistique fonctionnelle.

2-2-2-4-L'apposition :

⁵⁶ Qur'an, 06 / 01

⁵⁷ Sibawayhi, op.cit., t.1, p.37.

⁵⁸ Mahmoudian M., op.cit., p.198.

Lorsque l'adjectif -antéposé ou postposé à son support- séparé de ce support par une pause à l'oral ou une virgule à l'écrit, on parle de fonction « appositive ».

Exemples :

- « Gentil, son frère n'a pas pu lui refuser son aide. »⁵⁹
- « Dévoué, Paul rendait visite chaque jour à son ami . »⁶⁰

Cette fonction peut être remplie par d'autres éléments du discours :

Exemples :

- Le lion, roi des animaux, tint conseil.
- Ici, dans cette grande salle, le calme règne.

Par conséquent, elle ne peut constituer un critère d'identification pour l'adjectif.

Il nous reste encore à examiner une dernière fonction que l'on attribue à l'adjectif et qui a suscité le plus grand point de divergences entre les fonctionnalistes : l'épithète.

2-2-2-5-La fonction épithète :

L'adjectif peut jouer le rôle d'épithète en se reliant à son support syntaxique sans l'intermédiaire d'un verbe ou d'une copule. La relation qu'il entretient avec ce support est une relation de subordination ou de dépendance

⁵⁹Ibid, p.204

⁶⁰ Ibid., p.205

fonctionnelle. C'est ce que déclare Sibawayhi : / *al-waîfu tabieun li-l-'ismi /*
« l'adjectif épithète, dit-il, est subordonné au nom »⁶¹

Le support de l'épithète est obligatoirement un nom propre ou commun :

Exemples :

- Charles Le chauve,
- une guerre sainte .
- « muhammadun 'arrasulu » (Mohamed le prophète).
- « rigalun nadiruna » (des hommes rares).

2-2-2-5-1-La place de l'épithète :

D'une manière générale, l'adjectif épithète se trouve après son support (l'adjectif épithète en allemand), on dit qu'il est postposé, ou avant son support (l'adjectif épithète en anglais), on dit qu'il est antéposé. Dans une langue telle que le français, certains adjectifs ne peuvent dans les conditions normales être que postposés, exemple : les adjectifs de couleurs : une robe bleue. Mais beaucoup d'autres peuvent, selon le cas, être antéposés ou postposés (sans que cela entraîne un changement dans leurs sens.) exemple :bon D'autres enfin, changent de sens selon qu'ils sont avant ou après le nom , exemple : un grand homme / un homme grand .

Cette variabilité de la place de l'adjectif épithète est due à des facteurs de nature diverse :

- Facteurs morphologiques :

⁶¹ Sibawayhi, op.cit., t. 2, p.386.

Ces facteurs conditionnent fortement la place de l'épithète :

- un adjectif monosyllabique ou dissyllabique est antéposé à un nom polysyllabique formé de plusieurs syllabes, exemples : un bon professeur, une bonne grammaire, etc.
- un adjectif polysyllabique est postposé à un nom monosyllabique, exemples : mort pitoyable, un chef autoritaire, etc.
- Quand le nom et l'adjectif ont le même nombre de syllabes, l'adjectif est généralement postposé, la vie chère, une vue nette, etc.

Les contre-exemples (l'ancien français, etc.) s'expliquent soit par l'intervention du facteur sémantique (voir plus bas), soit par une volonté délibérée d'enfreindre l'usage habituel, soit enfin par la survivance d'usages anciens, où l'antéposition était fréquente.

□ Facteurs syntaxiques :

La structure du syntagme nominal et la structure du syntagme adjectival lui-même influent sur la place de l'épithète :

- La présence dans le syntagme nominal d'un complément prépositionnel favorise l'antéposition : un travail facile / un facile travail de documentation.
- quand l'épithète constitue elle-même un syntagme, avec un (ou des) complément(s), elle est généralement postposée : une grammaire remarquablement bonne(mais: une très bonne grammaire), un bon spectacle / un spectacle bon pour les enfants.

□ Facteurs sémantiques :

D'une manière générale, les nuances de sens que les auteurs prêtent à l'adjectif antéposé se résument dans les facteurs suivants : valeur stylistique, valeur affective ou subjective, valeur intensive, sens plus général. Il en va de même pour l'adjectif postposé : non émotif, concret, déterminatif, logique, technique, plus détaché du substantif.

Les linguistes ont cherché une explication globale qui vaudrait pour tous les adjectifs. L. Waugh⁶² par exemple, précise qu'une différence d'ordre implique nécessairement une différence de sens.

Selon Waugh, l'épithète antéposée détermine le substantif et son sens lexical. L'épithète postposée détermine le substantif comme partie du discours, sans interférence avec son sens lexical. « *De là que l'adjectif antéposé apparaît comme plus intimement lié au substantif, plus subjectif et que l'adjectif postposé semble plus objectif* »⁶³.

Par contre, en arabe la place de l'adjectif épithète est fixe : il est toujours postposé à son support.

L'antéposition ou la postposition de l'épithète à son noyau, n'empêchent pas que des intercalations sont possibles entre les deux :

- « wa ha...a kitab-un 'anzalna-hu mubarak-un »
(et voici (un) livre (que)nous avons fait descendre béni)
(et voici un Livre, que Nous avons fait descendre, béni.)⁶⁴

Dans ce verset, c'est toute une proposition qui sépare l'adjectif épithète "mub- arakun" (béni) de son support "kitabun" (un livre)

⁶² Waugh L., *A semantic analysis of order. The position of the adjective in French*, Leiden, Brill, 1977

⁶³ Goes J., op.cit., p.92. (Ns. soul.).

⁶⁴ Qur'an, 06/92, traduction de Kechrid S. E.

- « ...alika ٱařrun ealayna yasirun.»
(c'est là (un) rassemblement , pour Nous, bien facile)
(C'est là, pour Nous, un rassemblement bien facile.)⁶⁵.

Dans ce verset, le groupe prépositionnel “ealayna” (pour nous) sépare l'épithète de son noyau “ٱařrun” (un rassemblement)

L'adjectif épithète peut être coordonné aux adjectifs, aux autonomisés et aux propositions relatives:

- Un ami sincère et fidèle.
- Un ami sincère et d'une gentillesse inégale.
- Un ami sincère et qui vous aime.
- ra'aytu zaydan al-ealima wa ř-řugaea.
(J'ai vu Zayd le savant et le courageux.).
- « ha...a r-ragulu [-[aliٱu wa l-la...i ٱaddaĐĐu-ka eanhu »
(C'est l'homme dévot (et) dont je vous ai parlé).

Des restrictions apparaissent dans le cas de l'épithète antéposée (cas du français). Une épithète antéposée est difficilement coordonnable avec une épithète postposée (a). On doit alors recourir à la répétition du noyau (b) (c) :

- a) Il trouvait en lui un vrai ami, et fidèle.
- b) Il trouvait en lui un vrai ami et un ami fidèle
- c) Il trouvait en lui un vrai ami et un ami d'une gentillesse inégalée.

Dans certaines langues (le français par exemple), l'épithète peut apparaître dans le même contexte que l'« attribut de l'objet » :

- Il estime cette peinture remarquable.

Hors contexte et situation, on ne pourra savoir si « remarquable » est ici épithète ou attribut de l'objet.

⁶⁵ Qur'an, 50/44, traduction ibid.

En langue arabe, l'épithète indéterminée peut apparaître dans le même contexte que « *al-Êal* ». C'est leur désinence casuelle qui nous permet de distinguer l'une de l'autre fonction,

Exemples :

1- « ha...a ragul-un muntaliq-un. »

(Voici un homme partant.)⁶⁶

2- « ha...a ragul-un muntaliq-an. »

(Celui-ci est un homme en état de partir.)⁶⁷

Dans l'exemple 1 l'adjectif « muntaliqun » porte la même désinence casuelle que son support et de là, il remplit la fonction d'épithète. Ce même adjectif qui apparaît dans l'exemple 2 porte une désinence casuelle différente de celle de son support car il est à l'accusatif tandis que son support est au nominatif. Il remplit alors la fonction de « *Êal* ».

Si l'épithète apparaît dans une phrase avant son support, il n'est plus considéré comme épithète mais comme « *Êal* » :

- « *fi d-dari galis-an ragul-un.* »

(dans la maison assis homme)

(Un homme [est] en étant assis dans la maison.)⁶⁸

En fait, les grammairiens arabes insistent sur le fait que « *l'épithète est toujours postposée à son support.* »⁶⁹

⁶⁶ Sibawayhi, op.cit.,t. 1, p.436.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Ibid., t. 2, p.386.

Les grammairiens traditionalistes arabes, tout comme les fonctionnalistes, trouvent qu'il est parfois difficile d'identifier ce support :

Exemples :

1 - « *ha ¼a mieḏaf-u îuf-in 'abya ¼-in.* »

(C'est un manteau de laine blanche.)

2 - « *Une veste de toile blanche.* »⁷⁰

3 - « *ha ¼a guÊru ¼abbin Êaribin.* »

(C'est un trou de lézard démolé)⁷¹

Dans l'exemple 1 le support de l'adjectif épithète « 'abya... » (blanc) remplissant la fonction d'épithète, peut être « mieḏaf » (manteau) comme il peut être « îuf » (laine). De même dans l'exemple 2, chacun des monèmes « toile » et « veste » peut être le noyau (support) de l'adjectif épithète « blanche ».

Les linguistes s'accordent pour dire que, dans certains cas, « les éléments sémantiques peuvent contribuer à l'établissement des rapports syntaxiques entre l'épithète et son noyau. »⁷².

Ainsi, et syntaxiquement parlant, l'adjectif « Êaribin » (démolé) dans l'exemple 3 peut avoir deux supports : « guḏru » (trou) comme « ...abbin » (lézard); mais sémantiquement, c'est hautement improbable.

2-2-2-5-1-L'accord de l'adjectif épithète :

L'adjectif épithète s'accorde en genre, en nombre et en cas avec son support :

⁷⁰ Mahmoudian, op.cit., p.203.

⁷¹ Sibawayhi, op.cit.

⁷² Mahmoudian, op. cit.

Exemples :

« ha...a ragul-un ḥaliḍ-un »

(celui-ci est un homme dévot)

« ha...ihi 'mra'at-un ḥaliḍat-un »

(celle-ci est une femme dévote)

« ha'ula'i rigalun ḥaliḍ-una »

(ceux-ci sont des hommes dévots)

« ra'aytu ragul-an ḥaliḍ-an »

(J'ai vu un homme dévot)

Dans ces exemples l'adjectif « ḥaliḍ » (dévot) s'accorde avec son support, en genre, en nombre et en cas.

Si les fonctions que nous avons étudiées précédemment ne sont pas toujours remplies par un adjectif, qu'en est-il alors pour l'épithète ?

Le désaccord règne entre les fonctionnalistes :

Morthèza Mahmoudian considère la fonction épithète comme «une fonction spécifique des adjectifs». ⁷³. Il ajoute que « les monèmes d'autres classes ne peuvent pas assumer cette fonction. » ⁷⁴. D'autres affirment que si d'autres éléments du discours peuvent remplir cette fonction, ils ne pourront jamais avoir le comportement syntaxique de l'adjectif.

En revanche, tous les grammairiens arabes affirment qu'en arabe, d'autres éléments du discours autres que l'adjectif peuvent jouer le rôle d'épithète.

⁷³Ibid, p.201

⁷⁴ Ibid.

Nous consacrerons le chapitre suivant à l'étude de ce point qui met la linguistique fonctionnelle et la grammaire arabe en plein désaccord sur l'adjectif.

Chapitre 3

L'adjectif et les autres parties du discours.

Comme nous venons de le voir dans le chapitre précédent : la fonction épithète n'est pas nécessairement remplie par un adjectif. Les grammairiens arabes précisent que d'autres éléments du discours tels que le verbe ou certaines sous catégories du nom peuvent la remplir.

Ils précisent que, dans le parler des Arabes, on trouve des éléments qui ne sont pas dérivés des verbes mais qui peuvent remplir la fonction d'épithète destinée aux formes dérivées du verbe. La fonction d'épithète concernant ces formes est probablement justifiée sur deux plans : syntaxique et sémantique.

Sur le plan syntaxique, ces formes suivent les noms auxquels elles se rapportent et d'autre part elles s'accordent en cas avec lui, exactement comme l'adjectif épithète.

Sur le plan sémantique, elles servent à qualifier le contenu sémantique du nom. Les fonctionnalistes ne se concentrent point sur ce point. Ils essaient de justifier l'existence d'une partie du discours (adjectif) en comparant son comportement syntaxique à ceux des autres parties.

En revanche, l'adjectif en grammaire arabe se confond avec le nom et peut fonctionner comme le verbe dont il est dérivé.

3-1-Les éléments du discours pouvant jouer le rôle de l'adjectif épithète en arabe:

Nous avons trouvé des explications détaillées qui justifient l'emploi des ces éléments en cette fonction éparpillées dans les traités des

grammairiens arabes. Nous nous sommes basé essentiellement sur trois traités : *'Al-Kitab*, *'Al-Mufaĥĥal* et son commentaire *ŠarĤ l-Mufaĥĥal*.

L'une des justifications, que les auteurs de ces traités ne cessent de répéter, est que les Arabes, dans leur parler, ont utilisé ces éléments pour « qualifier » ou « décrire ». Cette justification est traduite par les expressions qu'ils emploient à chaque fois qu'ils citent l'un de ces éléments : « *wa qad qalu* » (*Ils*[les Arabes] *ont dit*) ou « *wa qad waĥĥafu* » (*Ils* [les Arabes] *ont qualifié*). Ces expressions sont utilisées comme un argument d'autorité : nul ne peut contester ce qu'ils citeront comme éléments pouvant remplir la fonction d'épithète.

Mais cet argument ne leur semble pas suffisant ou convainquant. Ils l'accompagneront toujours par des justifications sémantiques : ces éléments peuvent jouer le rôle d'adjectif épithète parce qu'ils ont le sens des formes dérivées du verbe : / *wa qad waĥĥafu bi 'asma'a gayra muštaqa targieu 'ila maena l-muštaq* / « *ils* [les arabes] *ont qualifié par des noms non-dérivés mais qui ont le sens du dérivé*¹ »²

Nous avons déjà parlé des formes dérivées qui peuvent exprimer des adjectifs (ou peuvent être des qualificatifs) : « *'ism l-faeil* », « *'ism l-mafeul* », « *'aĥĥifa l-mušabbaha* ». Ces formes ont des caractéristiques communes dont on a déjà mentionné l'une d'elles : la *ĥifa* doit être dérivée d'un verbe.

Mais nous allons montrer ici que d'autres formes ou éléments du discours peuvent également remplir la fonction épithète.

¹ Ce terme indique les formes morphologiques de l'adjectif qui sont dérivés des verbes.

² Ibn Ya eis, op. cit., t. 3., p48.

3-1-1-« al-'ism l-mansub » (nom de relation):

« *Al-'ism l-mansub* » est une sous catégorie du nom. Il est formé à partir d'un nom en ajoutant la consonne /y/ dite /y/ de relation : « *al-'ism l-mansub* » = un nom + /y/ (ya') appelé « *ya' 'an-nisba* ». Le suffixe /y / sert à établir un rapport d'appartenance ou d'attribution entre le contenu du radical nominal d'une part et une personne ou un objet d'autre part.³

Exemples :

- « tamimiy »(tamimien) (de Tamim, nom d'une tribu arabe)⁴=tamim (i)+y
- « ba|riy »(ba|riyen) (de Basra, nom d'une ville arabe).⁵=ba|r(i)+y

Ibn Yaeiš explique ce fait en disant que cet élément */muta'awwil bi mansub fa huwa fi maena 'ism l-mafeul/* «*a le sens de mansub [qui a une relation avec] et de ce fait il entre dans le sens de 'ism l-mafeul* »⁶, c'est-à-dire dont le contenu correspond à celui de la forme morphologique (mafeul).

3-1-2-¼u et ¼at (ayant):

¼u et ¼at [qui est le féminin de du] sont pour les grammairiens arabes des noms appartenant à une sous catégorie du nom appelé « 'al-'asma' as-sita »(les six noms)⁷. Ils peuvent remplir la fonction épithète car selon Ibn

³ Voir Debbache A., Cours de module Systèmes grammaticaux, année universitaire 2002/2003.

⁴ Ibn Ya eis, op.cit .

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

⁷ Il s'agit de six noms dont le cas est marqué par une désinence casuelle sous forme d'une voyelle longue. Exemple:/ ...-u / « ayant » au nominatif, / ...-a/ »ayant » à l'accusatif, / ...-i/ »ayant » au génitif. Ceci parce que les désinences casuelles sont marquées par des voyelles brèves(exemple/kitab-u/, /kitab-a/ et /kitab-

Yaeiš, les Arabes dans leur parler utilisent ces deux éléments pour qualifier: / *wa qalu ha ¼a ragulun ¼u malin wa mra'atun ¼atu malin* / « Ils [les Arabes] ont dit: "c'est un homme qui a de l'argent" et "[c'est] une femme qui a de l'argent" ». ⁸

Il explique encore ce fait en disant: / *qawluka ¼u malin bi maena laÊibu malin* <...> [wa laaibu]fi ta'wili 'ism l-faeil/ « Tu dis "¼u malin " au sens de "ÎaÊibu malin" <...> [et laaibu]a le sens de 'ism faeil ». ⁹

3-1-3-'ayy(quel), 'ayyuma(quel) et kul(tout,tous), gid(très), Êaqq(vrai):

Les mots « 'ayy » et « 'ayyuma », qui sont des noms, peuvent remplir la fonction d'épithète. L'effet qu'ils produisent est celui de l'« exagération ».

Exemples :

- « *marar-tu bi-ragulin 'ayyi ragulin.* »
(Je suis passé par un homme, quel homme !) ¹⁰.
- « *marar-tu bi-ragulin 'ayyuma ragulin.* »
(Je suis passé par un homme, quel homme ! » ¹¹

Ibn Yaeiš ne se contente pas seulement de citer des exemples. Il se trouve à chaque fois contraint de nous fournir l'explication complète: / *Wa qalu marartu bi-ragulin 'ayyi ragulin et 'ayyuma ragulin* <...> 'aradu bi-¼alika 'al-mubalaga <...> [et 'ayyu ou 'ayyuma] yu ¼afu 'ila 'al-'ismi li-l-

i/ « livre », respectivement au nominatif, à l'accusatif et au génitif. Les six noms obéissent alors à une sous-règle casuelle. Voir Debbache A., op.cit. 2002/2003

⁸ Ibn Ya eis, op.cit.

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

mubalagati fi madÊihi bima yugibuhu ¼alika al-'ismu fa-ka-'anna-ka qulta:kamilun fi r-rugula./ «Ils ont dit : «Je suis passé par un homme, quel homme ! »¹² » <...>ils ont voulu par cela [’ayyu et ’ayyuma] l’exagération(’al-mubalaga) <...>il [’ayyu ou ’ayyuma] est ajouté au nom pour exprimer l’exagération dans l’éloge que ce nom [le support de l’épithète] mérite, c’est comme tu disais :parfait [concernant le fait d’être homme parfait] »¹³

De même pour les mots « *kul* » (tout, tous), « *gidd* » (très) et « *Êaaqq* » (vrai). Ces mots, qui appartiennent à la classe des noms selon la grammaire traditionnelle arabe, peuvent jouer le rôle d’épithète parce que les Arabes dans leur parler les ont utilisés à la place d’un adjectif épithète. Ces mots, dans ce contexte, ont le sens d’un dérivé:

- « *huwa r-ragulu kullu r-raguli.* »

(littéralement :C’est l’homme, tout l’homme.)

(C’est un homme parfait.)¹⁴

- « *huwa l-ealimu kullu l-ealimi.* »

(litt. C’est le savant, tout le savant.)

(C’est le savant qui est très savant.)¹⁵

- « *huwa l-ealimu Êaaqu l-ealimi.* »

(litt. C’est le savant, le vrai savant.)

(C’est le savant qui est très savant.)¹⁶

- « *huwa l-ealimu gidu l-ealimi.* »

(litt. C’est le savant, le très savant.)

(C’est le savant qui est très savant.)¹⁷

¹² Cette phrase est la traduction de deux exemples cités par Ibn Yaeïš :“marartu bi ragulin ’ayyi ragulin ”et “’ayyuma ragulin”.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

Ibn Yaeiš nous fournit une justification pour l'emploi de ces mots :

« ...Ils ont utilisé ces mots pour les *îfat*(qualifications) de l'éloge et du blâme et ce qui est visé par leur utilisation est bien l'exagération en ce que le mot qui constitue le noyau de l'épithète contient de sens, s'ils disent: "huwa r-ragulu kullu r-raguli" cela signifie "le parfait" <...> s'ils disent "huwa l-ealimu gidu l-ealimi" et "Êaqu l-ealimi" cela signifie le parfait dans la science" et c'est la même chose s'il dit: "al-la'imu gidu l-la'imi"(le plus vilain) ou "Êaqu l-la'imi "(vraiment vilain) le sens de cela n'est autre que l'exagération dans le fait d'être vilain. »¹⁸

3-1-4-ragulu îidqin(homme de vérité), ragulu saw'in(homme de mal) :

L'expression « raguli |idqin » dans :

- « marar-tu bi-ragulin raguli îidqin. »

(Je suis passé par un homme [qui est] un homme de sincérité.)¹⁹

joue le rôle d'un adjectif épithète.

Ibn Yaeiš et Sibawayhi expliquent cela ainsi: /ka-'anna-ka qulta: « marar-tu bi-ragulin îaliÊin / « Si comme tu as dit: « je suis passé par un homme bien(dévo) »²⁰

De même " raguli saw'in" dans :

- « marar-tu bi-ragulin raguli saw'in. »

(Je suis passé par un homme [qui est]un homme de mal.)²¹

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid., p.49.

²⁰ Ibid., p.49. Voir aussi Sibawayhi, op.cit., t.1, p.430.

joue le rôle d'épithète: / *ka-'anna-ka qulta* : « *marar-tu bi ragulin fasidin* » / « *Comme tu disais: « je suis passé par un homme mauvais »* »²²

Dans ce contexte, les mots « *lidq* » (sincérité) et « *saw'* » (mal) n'ont pas le sens de “dire la vérité” et “de faire du mal” mais ils ont un autre sens : / *inna î-îidqa îala Ê wa s-saw'a fasad* / « *'aî-îidqa est le fait d'être bien et 'as-saw' est le fait d'être mauvais* »²³

3-1-5-'Al maî dar(nom d'action) :

Il indique l'action découlant du verbe, par exemple : du verbe « *Êaraga* » (sortir) nous obtenons le nom d'action « *'al-Êurugu* » (la sortie) ou l'état découlant du verbe, par exemple : « *mari ¼a* » (tomber malade) donne « *'al-mara ¼u* » (la maladie ou le fait de tomber malade).

Le schème « *fael* » est le type le plus fréquent :

-« *¼arb* » (le fait ou l'action de frapper) du verbe « *¼araba* » (frapper).

- « *eadl* » (le fait d'être juste ou la justice) du verbe « *eadala* » (appliquer la justice).

Le « *ma|dar* » peut jouer le rôle d'épithète : employé seul ou avec un autre élément du discours.

□ Employé seul:

- « *ragulun eadlun* » (litt. un homme justice) (un homme juste)

²¹ Ibid.

²² Ibid.

²³ Ibid.

- « ragulun ri...an » (litt. un homme satisfaction) (un homme dont on est satisfait)
- « ragulun fa...lun » (litt. un homme grâce) (un homme de grâce)

Le « ma|dar » est employé dans ce contexte pour créer un effet d'exagération: /waîafu bi-ha li-lmubalaga / « on les [les ma|dars] a utilisés comme qualifiants pour l'exagération »²⁴ : / Wa qalu ragulun eadlun wa ri¼aan wa fa¼alun ka-'anna-hu li-kaðrati eadlihi wa r-ri¼aa ean-hu wa fa¼ali-hi gaealuhu nafsa l-eadli wa r-ri¼aa wa l-fa¼ali / « Et ils ont dit : "un homme justice" et "satisfaction" et "grâce" car il est tellement juste et on est tellement satisfait de lui et il a tant de grâce qu'on l'a fait devenir la justice et la satisfaction et la grâce elles-mêmes »²⁵

□ Employé avec un autre élément du discours:

Dans ce cas on parle de: « ma|dar mu...af » (ajouté ou annexé). Ce genre de « ma|dars » est bien restreint, c'est-à-dire qu'il y a seulement un nombre très limité de « ma|dars » qui peuvent jouer le rôle d'épithète. Ce sont:

“ᵀasbuka, hammuka, šireuka, hadduka et naᵀwika:

Exemple :

- « marar-tu bi-ragulin Êasbika min ragulin. »
(Je suis passé par un homme [qui] te suffit.)

On peut substituer à “Êasbika”, “hammika”, “šireika” “haddika” “naÊwika” car ils ont tous le même sens. D'autres éléments (*nahika, maši'ta,*

²⁴ Ibid., p.50.

²⁵ Ibid., p.49

kafika), qui ne sont pas des ma|dars, sont regroupés avec les ma|dars de la liste ci-dessus car ils ont le même sens qu'eux: /*fa-ha ¼ihi kul-uha eala maena wa Êidin* /« ils ont tous le même sens »²⁶

3-1-6-miðl (comme):

Ce mot peut jouer le rôle d'épithète dans le type de construction suivant:

- « *marar-tu bi- ragulin miðli-ka.* »
(Je suis passé par un homme [qui est] comme toi / [qui] te ressemble.)²⁷

Ainsi *¼arb-ika* et *šbh-ika* et *nahw-ika* qui ont le même sens que *miðl-ika* sont considérés comme des éléments pouvant jouer le rôle d'adjectif épithète.

Dans ce même contexte Sibawayhi cite “*sayyana*”(semblable) et “*sawa*” (semblable) en les considérant comme “*miðl*” car ils peuvent occuper la place d'une épithète: / *wa mina n-naeti ay ¼an* : “*marar-tu bi ragulayni miðlayni*”, *fa-tafsiru al-miðlayni* ‘*anna kulla wahidin minhuma miðlu* [a Êibihi. *wa miðlu ¼alika siyyani, wa sawa'un* / « On considère comme épithète “semblables” dans: « je suis passé par deux hommes semblables »; “semblables” signifie que chacun d'eux est comme [ressemble à] l'autre. Et il est de même pour “*siyyana*” et “*sawa* ” »²⁸

3-1-7- Gayr (autre), 'aËar (autre):

²⁶ Ibid., p.50

²⁷ Sibawayhi, op.cit., t.1, p.423.

²⁸ Ibid., p.430.

- « *marar-tu bi-ragulin gayr-ika.* »
(Je suis passé par un homme autre que toi.)²⁹
- « *marar-tu bi-ragulin 'aĒara* »
(Je suis passé par un homme autre [que toi].) »³⁰

3-1-8- Asma' l-'išara (les noms démonstratifs)=(les pronoms démonstratifs):

Du moment que *'ism l-'išara* reprend le contenu d'un nom (personne ou objet), et fonctionne comme un nom, le pronom est considéré en grammaire traditionnelle arabe comme un nom, c'est pourquoi on parle des « noms démonstratifs » (*'asma' l-'išara*) ou bien « pronoms démonstratifs », « noms relatifs » (*'al-asma' 'al-maw[ula]*), ou bien de « pronoms relatifs ».

« *'Ism l-'išara* » est un mot qu'on utilise pour indiquer un élément (homme, animal, objet) que le locuteur et l'interlocuteur regardent ou un mot qui est déjà mentionné dans le discours:

- « *marar -tu bi-zaydin ha ¼a.* »
(suis passé je par Zayd celui-ci)
(litt. Je suis passé par Zayd celui-ci.)=(Je suis passé par ce Zayd.)³¹
- « *marar-tu bi-Zaydin ¼aka.* »
(Je suis passé par Zayd celui-là.)³²

Le mot "*ha ¼a*", qui est un « pronom démonstratif » (*'ism 'išara*) n'est pas un dérivé (*muštaq*) mais il a le sens d'un dérivé (*muštaq*). En effet, */ 'inna 'ism l-'išarati wa 'in lam yakun muštaqan fa-huwa fi ta'wili l-muštaq*

²⁹ Ibid., p.423.

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid., t.2, p.6. Voir aussi Ibn Ya eiš, op.cit., p.57.

³² Ibid.

wa t-taqdiru bi-zaydin al-mušari 'ilayhi 'awi l-qaribi/. « le pronom démonstratif ('ism l-'išara) même s'il n'est pas dérivé il a le sens du dérivé, [ceci donne]:Zayd qu'on indique ou le proche »³³ / Wa yuîafu bi-ha li-'anna-ha fi-ma ¼habi ma yuîafu bi-hi mina l-muštaqati naÊwa l-Êa ¼iri <...> wa l-qaribi wa l-baeidi fa-'i¼a qulta “¼aka” fa-taqdiruhu 'al-baeidi / « On les[les pronoms démonstratifs]utilise pour qualifier car ils ont le sens des dérivés qui sont utilisés pour qualifier comme le présent <...> le proche et le lointain ;si tu dis (marar-tu bi-zaydin ¼aka)cela veut dire “le lointain” »³⁴

3-1-9-Les noms communs:

- Les mots indiquant la parenté tel que 'aẓ (frère) et 'ab (père).

Ces noms doivent être suivis d'un pronom qui renvoie au locuteur, à l'interlocuteur ou à une (des) personnes citée (s) précédemment.

- « *marar-tu bi-zaydin 'aÊi-ka.* »
(suis passé je par Zayd frère ton)
(Je suis passé par Zayd, ton frère .)³⁵

Nous pouvons dire à la lumière de l'explication des grammairiens arabes que ces noms servent à remplir la fonction d'épithète car l'explication qu'ils donnent pour l'adjectif épithète 'attawili”(grand) dans “marar-tu bi-zaydin 'a-ŏŏawili” « c'est-à-dire qui est connu par cette qualification ». Alors nous pouvons dire que « 'aẓika » ou « 'abika » signifie qui est connu d'être ton frère ou ton père et vu que ces deux éléments ont rempli la place destinée au *muštaq* donc ils peuvent remplir la fonction d'épithète.

- Les noms qui peuvent avoir une connotation :

³³ Ibn Ya eiš, op.cit., p.57.

³⁴ ibd.

³⁵ Sibawayhi, op.cit., t.2, p.6

- « *marar-tu bi-ragulin 'asadin* »
(Je suis passé par (un) homme lion).³⁶

Le mot « 'asad » (lion) est considéré comme épithète « *parce que on a omis "comme", c'est-à-dire "un homme comme un lion".L'expression "comme un lion" signifie "audacieux", "très fort".* »³⁷.

3-1-10 Le verbe :

Le verbe peut jouer le rôle d'épithète: /*yakunu l-fiel lifatan* /³⁸. Il doit être conjugué au passé (ma...in) ou au présent(mu...arie).

- « *ha ¼a ragulun qama.* »
(C'est un homme [qui]s'est levé.)³⁹

3-1-11-La proposition(gumla) :

Une proposition peut jouer le rôle d'épithète à condition que le noyau de cette épithète soit un nom indéterminé. Cette proposition est de quatre types de construction:

- Le verbe +son sujet(proposition verbale) :
 - « *ha ¼a ragul-un qama ab-u-hu.* »
(C'est un homme [dont]le père s'est levé.)⁴⁰
- Le mubtada' + ʿabar(proposition nominale):
 - « *ha ¼a ragul-un ab-u-hu munḏaliq-un.* »
(C'est [ou voici] un homme [dont] le père [est]partant.)⁴¹

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibn Ya eiš, op.cit., p.49

³⁸ Sibawayhi, op.cit., t.1, p.22

³⁹ Ibn Ya eiš. op.cit., p52.

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Ibid.

□ gumla šarḌiya(proposition conditionnelle) :

C'est une proposition dans laquelle on exprime une condition.

- « *marar-tu bi-ragulin 'in ta ¼rib zaydan ya ¼rib-ka.* »

(suis passé je par un homme si (tu) frappes Zayd (il) frappera toi)

(Je suis passé par un homme si tu frappes Zayd, il te frappera. »⁴²

□ zarf(adverbe), gar et magrur(syntaxe prépositionnel):

- « *marar-tu bi-ragulin fi d-dari.* »

(Je suis passé par un homme [qui est]dans la maison.)⁴³

- « *marar-tu bi-ragulin mina l-kirami.* »

(Je suis passé par un homme [qui est]de [ceux qui sont] généreux.)⁴⁴

Pour que chacune de ces propositions soit épithète à un nom déterminé, elle doit être précédée de“ 'alla...i”(pronom relatif qui est une forme pour le masculin singulier, et qui peut varier en genre et en nombre).

- « *ha ¼a r-ragulu a-lla ¼i qama.* »

(Voici [ou c'est]l'homme qui s'est levé.)⁴⁵

- « *ha ¼a r-ragulu a-lla ¼i qama 'abu-hu.* »

(Voici [ou c'est] l'homme dont le père s'est levé.)⁴⁶

En fait si toutes ces formes sont prises pour des épithètes c'est parce qu'elles peuvent commuter avec un adjectif épithète.

Exemples :

- « *hada ragulun qama 'abu-hu.* »

- « *hada ragulun saeidun* »

⁴² Ibid.

⁴³ Ibid.p.53.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ibid.

3-2-La suppression de l'adjectif épithète ou de son support :

D'une manière générale (théoriquement), l'adjectif épithète et son support constituent une seule entité. L'adjectif et son noyau sont en rapport d'implication unilatérale dans la mesure où seul l'adjectif implique le noyau, l'inverse n'est pas vrai .

nom ←— adjectif

Le nom peut se passer de l'adjectif sans qu'il détruise l'énoncé.⁴⁷

Ibn Yaeiš insiste sur le fait que l'épithète doit être toujours accompagnée de son support mais l'inverse n'est pas vrai /'innahu rubbama waqaea bi-Êa ¼fihî lubsun , 'ala tara 'annaka 'i ¼a qulta : « marartu bi-ððawilin », lam yuelam min zahiri 'allafzi 'anna ðmamrura bihi 'insanun 'aw rumhun 'aw ðawbun ¼alika mima qad yu lafu biððuli / « il se peut que la suppression de ce support entraîne une ambiguïté, tu ne vois pas si tu dis : « Je suis passé par un long », on ne saura si ce qu'on est passé par lui est un homme ou une épée ou un vêtement, etc, qui peut être qualifié de "long" »⁴⁸

3-2-1-La suppression du support de l'épithète :

Nous avons des cas où ce support peut être omis et cela quand il devient connu par l'interlocuteur ou quand le contexte lui fournit des éléments qui peuvent l'indiquer : /wa qad Êadafuhu 'i ¼a zahara 'amruhu wa qawiyat 'addalalatu ealayhi 'imma bi Êalin 'aw lafzin / «Ils [les Arabes] le [le support] suppriment quand il est reconnu à l'aide du contexte ou d'un

⁴⁷ Voir Debbache A., Le prédicat syntaxique en arabe, Thèse de doctorat, Université d'AIX en Provence, Avril, 1992.

⁴⁸ Ibn Ya eiš., op. Cit, p.59.

mot »⁴⁹ /wa 'akðara ma ga'a fi š-šieri/ « cette suppression est très fréquente dans la poésie »⁵⁰

Az-Zamačšari précise que le support supprimé cède sa place à l'épithète. C'est ce qu'on appelle la « *substantivation de l'adjectif* », c'est-à-dire qu'il remplira la fonction destinée à son support: /Êina'i¼ in <...> yaguzu 'iqamatu a|-lifa maqamahu./ « dans ce cas <...> il est permis de le supprimer et que l'adjectif épithète occupe sa place »⁵¹

Cela veut dire que l'adjectif devient un nom.

L'adjectif substantivé a un seul support possible fixé par convention et qui s'inscrit dans le contexte socio-culturel arabe. L'exemple suivant est assez difficile à comprendre pour qui ne connaît pas le contexte socio-culturel arabe :

- « *Wa eindahum qaîiratu 'aððarfi ein* »

(et ([ils]ont qui ne regardent que leurs maris)

(Ils [les hommes au Paradis]ont des « ður »⁵² qui ne regardent que leurs maris. »⁵³

Dans ce verset le support « ðours »est omis. C'est le contexte qui nous le fournit.

La suppression du support de l'adjectif épithète peut être totale, c'est-à-dire que l'adjectif devient substantif : /zahara 'amru l-maw lufi wa eurifa maw¼ieuhu fa-yustagna ean¼ikrihi 'al-batta./ « Le qualifié devient très connu qu'on peut se passer totalement de le citer (d'en parler) »⁵⁴

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Az-Zamačšari, op.cit., p. 116.

⁵² « ur » est le pluriel de « ðawra' »=femme aux grands yeux noirs ; cela constitue un signe de beauté

⁵³ Qur'an : 37 / 48

Dans ce cas le poids sémantique de l'adjectif substantivé est égal à celui du substantif, par exemple « 'al-agrae »⁵⁵. « 'Al-agrae » est un lieu plat où aucune plante ne peut pousser et on dit aussi une veuve « garea' » mais cette qualification devient célèbre pour le lieu de telle manière qu'on s'est passé de le citer car quand on dit « 'al-agraeu » on ne vise que ce lieu.⁵⁶

Ainsi, les noms « fares » (=cavalier) et « laḥib » (=ami) et « rakib » (=passager) étaient à l'origine des « 'ism faeils », c'est-à-dire des adjectifs et / wa *īarat ka'ismi l-ginsi wa li-¹/₄alika yugmaeu gameahu fayuqalu fārisun wa fawarisun wa īaĒibun wa īawaĒibun wa rakibun wa rawakibun <...> fal-fārisu rakibu l-farasi ĒaĪatan wa r-rakibu rakibu 'al-gamali ĒaĪatan la yuqalu ligayrihi wa ī-īaĒibu maeruf » « ils sont devenus comme le nom commun, c'est pour cela qu'ils ont un pluriel, on dit : cavalier et cavaliers, ami et amis, et passager et passagers <...> le cavalier est celui qui monte le cheval en particulier, et le passager est celui qui monte le chameau en particulier, ces deux adjectifs substantivés ne peuvent indiquer que ces deux-là et l'ami est connu »⁵⁷*

3-2-2-La suppression de l'adjectif épithète :

L'adjectif épithète peut être supprimé si le contexte contient un élément qui peut l'indiquer. Cela aussi a une relation avec le contexte socio-culturel.

Exemple :

⁵⁴ Az-Zama Ḥšari, op.cit.

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ Ibn Ya eiš, op.cit., p.63.

⁵⁷ Ibid.

- « *laha fareun wa gidun* »
([elle] a des longs cheveux et [un]cou »⁵⁸

Dans ce vers, le poète décrit une femme en disant qu'elle est belle :deux éléments de son corps manifestent cette beauté :les cheveux et le cou. Le poète a omis deux adjectifs qui qualifient respectivement ces cheveux et ce cou. Selon ce contexte, une belle femme est une femme qui a les cheveux longs et noirs et le cou long.

3-3-Epithète, Ėabar ou prédicat/attribut et « fonction fondamentale » :

Comme nous venons de le traiter dans le chapitre précédent, l'adjectif qualificatif peut assumer plusieurs fonctions. Celles qu'il peut remplir d'une manière spécifique sont : la fonction épithète et celle de *ʕabar* (attribut).

Les grammairiens traditionalistes arabes n'ont pas précisé laquelle de ces deux fonctions est fondamentale. Mais pour eux, l' adjectif qui est destiné préalablement à remplir la fonction d'épithète ne peut la remplir que s'il accepte de remplir celle de « *ʕabar* ». Sibawayhi précise que si l'adjectif accepte de remplir la fonction de « *ʕabar* » il remplira celle d'épithète : */fa'in lam yaguz 'an yubna eala l-mubtada'i fahuwa mina ĩ-ĩfati 'abeadu/ « s' il [l'adjectif, ou un autre élément] n'accepte pas d'être « Ėabar » il ne peut pas être épithète ».*⁵⁹

Mais, si un élément du discours accepte de remplir la fonction de « *ʕabar* » cela n'implique pas qu'il peut remplir celle d'épithète : Sibawayhi a constaté que certains éléments peuvent être « *ʕabar* » sans toutefois accéder

⁵⁸ Al-Ašmuni, op.cit., t.3, p.54.

⁵⁹ Sibawayhi, op.cit., t.2, p.121.

à la fonction « épithète » : /*wa qad yakunu Ēabaran ma la yakunu îifatan/*
« [Un élément] peut être Ēabar sans toutefois être épithète »⁶⁰

En ce qui concerne les écoles linguistiques le désaccord règne entre linguistes: certains considèrent que l'épithète est fonction fondamentale, d'autres optent pour l'attribut, et il y a ceux qui optent pour la voie du milieu.

Dans ce qui suit nous exposerons ces deux points de vues selon l'analyse faite par Goes J.

L'idée directrice de cette discussion est que « *la combinatoire morpho-syntaxique* » est faite de fonctions syntaxiques attachées de manière spécifique à telle ou telle partie du discours »⁶¹. Chaque partie du discours aurait donc une classe de fonction, et à chaque fonction correspondrait une partie du discours privilégiée .

Pour trancher entre l'épithète et l'attribut pour ce qui concerne l'adjectif, on part de deux axiomes :

1-Il y a un rapport entre la valeur lexicale d'une partie du discours et ses fonctions syntaxiques.

2-Il existe des fonctions syntaxiques dérivées et des fonctions syntaxiques primaires. Le point de départ de la dérivation est la fonction syntaxique primaire.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Remi-Giraud S., « Adjectif attribut et prédicat. Approche notionnelle et morpho-syntaxique », 1991, p.161, in de Gaulmyn M.M. , Remi-Giraud, (dir.), A la recherche de l'attribut, Lille, P.U.L. in Goes J. op. cit., p.126.

Deux directions sont donc possibles : soit la fonction épithète est primaire, et l'attribut est une fonction dérivée, soit la fonction attribut est primaire et la fonction épithète est dérivée.

Pour ceux qui optent pour l'épithète, l'idée générale est que « être » opère une «*dérivation syntaxique*»⁶², est un «*translatif*»⁶³. Cela indiquerait que la fonction d'attribut n'est pas la fonction naturelle de l'adjectif. Ce serait plutôt la fonction épithète, et ceci non seulement du point de vue syntaxique – il n'a pas besoin d'un translatif – mais aussi du point de vue notionnel « *A l'inclusion de la qualité dans la substance, correspond ici l'inclusion de l'adjectif dans le SN : la fonction épithète est donc bien une fonction prototypique* »⁶⁴

Les générativistes soutiennent plutôt le point de vue que l'attribut est fonction fondamentale de l'adjectif : «*<...> plus que toute autre partie du discours, l'adjectif qualifiant semble essentiellement voué à la fonction attribut, à telle enseigne qu'on en a fait la forme par excellence du prédicat attributif* »⁶⁵

Alors, peut-on vraiment trancher entre les deux fonctions de l'adjectif ? Ne pourrait-il pas avoir deux « fonctions fondamentales » ?

Goes affirme que quelles que soient les fonctions (il s'agit de l'épithète et de l'attribut) remplies par l'adjectif, elles n'en constituent qu'une

⁶² Kurilowicz J., Dérivation lexicale et dérivation sémantique, (Contribution à la théorie des parties du discours), BSLP, XXVII, 1936, p. 87 in Goes J., op. cit., p. 126.

⁶³ Tesnière L., Eléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck, troisième tirage, 1976, p. 471 in Goes J., op. cit., p. 126.

⁶⁴ Remi-Giraud S., « Adjectif attribut et prédicat. Approche notionnelle et morpho-syntaxique », 1991, p. 161, in de Gaulmyn M.M., Remi-Giraud, (dir.), Ala recherche de l'attribut, Lille, P.U.L

⁶⁵ Riegel M., L'adjectif attribut, Paris, P.U.F., 1985, p. 113, in Goes J. op. cit., p. 127.

seule, du moins du point de vue sémantique. C'est là que réside la richesse de l'adjectif.

C'est ce que les grammairiens arabes ont traité il y a des siècles dans leurs ouvrages (voir chapitre 1).

3-4-Equivalents de l'adjectif qualificatif

Pour l'école fonctionnelle, on ne parle pas des équivalents de l'adjectif quand il remplit la fonction épithète mais plutôt d'équivalents de l'adjectif quelle que soit la fonction qu'il remplit, c'est-à-dire des éléments du discours qui peuvent avoir le comportement syntaxique ou même morphologique de l'adjectif.

3-4-1-Le participe :

On considère *tombant* dans : « *tombant de son lit, l'enfant s'est fait mal* »⁶⁶ et *tombée* dans « *La pluie tombée, chacun entrainé dans son abri* »,⁶⁷ comme des syntagmes au même titre que *tombait* dans la pluie tombée, « *puisque ils sont formés à partir d'une règle générale : à tout lexème verbal on peut ajouter une modalité futur, imparfait, etc* »⁶⁸. Mais les syntagmes participes diffèrent des autres syntagmes verbaux par leurs latitudes fonctionnelles et subordinatoires.

Les fonctionnalistes trouvent difficile de fixer la limite entre les participes purement verbaux et les adjectifs verbaux : tous les verbes ne

⁶⁶ Mahmoudian, op. cit., p.390

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Ibid.

peuvent pas engendrer des participes ayant toutes les latitudes fonctionnelles et combinatoires de l'adjectif :

Exemples :

- 1) La femme est changeante.⁶⁹
- 2)* La femme est marchante.⁷⁰
- 3) Rappelés sous les drapeaux, il doivent quitter leur famille.⁷¹
- 4)* Très rappelés sous les drapeaux, ils doivent quitter leur famille.⁷²
- 5) Vexée, elle se retire dans son coin.⁷³
- 6) Très vexée, elle se retire dans son coin.⁷⁴

Ces exemples montrent qu'en (2) *marchante* ne peut être un attribut, alors que *changeant* l'est en (1), que *rappelé* en (3) ne peut se combiner avec *très*, alors que *vexée* le peut en (6), dans la même fonction, admet ce subordonné.

On pourrait considérer donc que la combinabilité avec *très* est l'indice d'un adjectif verbal plutôt que d'un participe. Ainsi *changeant* serait participe dans (7) et adjectif verbal dans (8) :

- (7) Changeant de direction, le pilote s'est perdu.⁷⁵
- (8) Très changeant, le temps n'annonce pas un week-end ensoleillé.⁷⁶

De là, « éprouvé » est considéré comme un adjectif verbal dans « *il est très éprouvé par cette disparition* »⁷⁷ et non comme un participe.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Ibid.

⁷² Ibid.

⁷³ Ibid.

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Ibid., p.391

Ainsi, le participe contribue aux compatibilités de deux classes différentes : les verbes et les adjectifs. Il tient de la classe des verbes en ce qu'il exprime un procès, accepte des compléments (compléments prépositionnels, compléments adverbiaux, compléments d'objet) ; en fait, il appelle un complément, car sans celui-ci, la proposition devient agrammaticale, ou le participe devient adjectif verbal :

*J'ai vu une fille **souriant** à sa mère —→ J'ai vu une fille **souriante**.*

Il tient de la classe des adjectifs en ce qu'il peut jouer le rôle d'épithète et d' « apposition ». Si certains participes passés à sens verbal acceptent encore de passer en fonction attribut, cette fonction est totalement inaccessible pour les participes présents.

Donc, un participe peut devenir adjectif par transfert. Il perd alors ses compatibilités verbales et requiert celles de l'adjectif : il s'accorde en genre et en nombre avec son support, exprime un état durable indépendamment du temps . Il assume les mêmes fonctions que peut assumer l'adjectif.

Si l'adjectif verbal accepte des compléments –un comportement lié à son origine verbale- on constate que, comme tous les autres adjectifs, il n'accepte pas des compléments directs (sauf le participe passé qui garde ses compléments verbaux), mais uniquement des complément prépositionnels ; comme pour les adjectifs, ces compléments sont facultatifs. L'adjectif verbal se distingue en outre du participe présent, soit par l'emploi d'autres prépositions que ceux du verbe :

- Ce tableau parle à l'imagination.
- Ce tableau est parlant pour l'imagination.

soit parce que, au lieu d'appeler un complément, il a plutôt tendance à le refuser.(exemple de souriante).

Les adjectifs verbaux portent les marques de genre et de nombre des éléments nominaux aux quels ils sont subordonnés.

Pour certains verbes, l'orthographe distingue le participe verbal et l'adjectif verbal : fatiguant / fatigant, suffoquant / suffocant, négligeant / négligent. Mais pour certaines formes que l'on identifie comme des participes présents : lisant, visant, appelant, dormant, parlant, etc, la distinction entre participe et adjectif verbal ne peut se faire qu'au niveau syntaxique :

- Une étoile filante.

Selon la terminologie, le participe verbal est appelé souvent participe actif verbal pourtant il n'a, par lui même, aucune signification temporelle, cette actualisation dépend du contexte. La seule opposition est celle de non accompli-accompli :

- Refusant tout compromis, les délégués quittent la salle.⁷⁸
- Les délégués refusant tout compromis , la séance est levée.⁷⁹

Le participe verbal en « *ant* » a toujours une valeur« actif », exemple :un radiateur soufflant, « passif », exemple :une couleur voyante.

Dans certains cas, l'adjectif verbal n'est ni « actif » ni « passif ».Par exemple dans *une route glissante*, il a une valeur spatiale « où l'on glisse ».

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Ibid.

3-4-1-1-Le participe passé

□ Différences essentielles entre le participe passé et l'adjectif

Les différences essentielles sont bien connues : le participe passé joue un rôle important dans la conjugaison du verbe, pour indiquer les variations d'aspect (temps composés, perfectifs) et de voix (le passif). De plus, on peut noter d'importantes différences syntaxiques :

➤ Adjectifs et participes réagissent différemment par rapport à l'inversion du sujet :

- Lorsque la nuit fut tombée. Lorsque fut tombée la nuit.⁸⁰
- Lorsque les nuits étaient claires ? ?Lorsque étaient claires les nuits.⁸¹

➤ Ils réagissent différemment par rapport à l'extraposition :

- Aucune connaissance n'est exigée. → Il n'est exigée aucune connaissance⁸²
- Aucune connaissance n'est définitive. ← → *Il n'est définitif aucune connaissance.⁸³

□ Le continuum entre participe passé et adjectif :

➤ La morphologie du participe passé :

Les suffixes qui marquent les participes passés sont : -é , -i, -u, -is, -nt .

Du point de vue synchronique, certaines formes ont perdu tout contact avec le verbe (fourbi, favori, perclus, hardi), tandis que d'autres ont gardé un

⁸⁰ Goes J., op.cit., p.192.

⁸¹ Ibid.

⁸² Ibid.

⁸³ Ibid.

lien très lâche (sacré, foutu, maudit) mais, en général, les participes passés ont conservé un lien très sensible avec leur verbe d'origine.

Quelques participes seulement admettent la négation par-in (irrésolu, imprévu), ou donne lieu à un adverbe. Pour Moignet, la création d'un adverbe est le signe d'une «*adjectivation pleinement acquise, par laquelle la perspective verbale est abolie*»⁸⁴: modérément, éperdument, forcément, désespérément.

Les participes passés ont une flexion nominale et s'accordent avec le nom qu'ils qualifient lorsqu'ils sont épithètes ou attributs.

3-4-2-Adverbes se rapprochant de l'adjectif :

L'adverbe se rapprochant de l'adjectif est appelé souvent l'adjectif invarié. Ces adverbes peuvent remplir les fonctions normalement remplies par des adjectifs ; il s'agit généralement, de la fonction épithète. Ils ne s'accordent cependant jamais avec les substantifs qu'ils qualifient_:

- Un homme, une femme bien.
- Elle est bien dans ce rôle.

Ils sont marqués dans certains dictionnaires⁸⁵ par :adj. invar (adjectif invarié) :

- Ce sont des hommes debout.
- Ces femmes étaient debout.

⁸⁴ Moignet G., « L'incidence de l'adverbe et l'adverbalisation des adjectifs », Tra. Li. Li., n°1, 1963, p.192 in Goes op. cit., p 193

⁸⁵ Voir le Petit Robert, 1992.

On remarque que la souplesse de ces adverbes est aussi grande que celle des adjectifs primaires. Alors, on peut dire qu'un adverbe devient adjectif par transfert .

3-4-3-Le substantif :

3-4-3-1-Le substantif adjectivé :

D'une manière générale, on considère que le substantif a une valeur adjectivale lorsqu'il est employé sans déterminant. Les deux fonctions qu'il peut remplir dans ce cas sont la fonction épithète et celle d'attribut.

Mais si le substantif peut être épithète ou attribut, cela ne veut pas dire qu'il devient adjectif car l'adjectivation « *implique trop un certain comportement syntaxique, et un contenu plutôt qualificatif* ». ⁸⁶

Alors la question qui se pose est : dans quel(s) cas le substantif – épithète soit-il ou attribut- peut-il remplir le rôle de l'adjectif ?

3-4-3-1-1-Le substantif épithète :

Dans le domaine morphologique, si le substantif épithète est porteur d'un genre fixe, il le conserve : L'année champion. Mais cela n'empêche pas que d'autres formes s'accordent : Une ville géante. On constate même l'accord en nombre : des situations limites.

Ce qui diffère les substantifs « adjectivés » des adjectifs est qu'ils ne donnent pas des adverbes et n'acceptent pas non plus la négation par « in- »

⁸⁶ Goes, op.cit., p.138.

Du point de vue syntaxique, le substantif « adjectivé » n'est pas accompagné d'un déterminant, alors il perd une des caractéristiques principales qui le distinguent de l'adjectif. Cependant, il peut être qualifié par certains adjectifs, et il peut aussi avoir un complément déterminatif : Un rire bon enfant, une robe haute couture, un sourire très femme du monde.

Les substantifs « adjectivés » n'acceptent que rarement de passer en fonction attribut :

- A ce compte-là, la salade de honard à 190f de chez Laurent est cadeau.^{*87}
- Une grève surprise —> cette grève est* surprise.⁸⁸

La gradation avec *très* est pratiquement nulle.

Du point de vue sémantique, la relation N1 N2 est plus variée que pour N1Adj vu que le substantif est préférentiellement indépendant et qu'il est pluridimensionnel. M. Noailly dans son livre « *Le substantif épithète* » a essayé d'étudier cette relation. Elle nous a fourni les résultats suivants : les rapports possibles entre le N1 et le N2 de la construction N1 N2 sont au nombre de quatre : la coordination, l'identification, la détermination et la qualification. Si les deux premiers sont inaccessibles à l'adjectif, les deux derniers se rapprochent respectivement de l'adjectif de relation et de l'adjectif qualificatif :

1. La coordination :

- Les modèles sont des canapés-lits décontractés mais aussi des lits canapés.⁸⁹

Dans ce cas on peut dire que N1N2=N2N1.

⁸⁷ Ibid, p.153.

⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ Noailly M., *Le substantif épithète*, Paris, P.U.F., 1990, p.69.

2. L'identification :

- Le Prophète Mohammed (Q.S.S.S.L.), le roi Mohammed Cinq.

On peut paraphraser ainsi : N2 est un N1 : Mohammed(Q.S.S.S.L)est un prophète.

Cette paraphrase nous permet de distinguer l'identification de la détermination.

3. La détermination :

Très souvent, une préposition peut être sous-entendue. Les rapports exprimés peuvent être très divers :

- Des vêtements sport.(but) ⁹⁰
- Un problème cheveux.(localisation) ⁹¹

Dans ce cas, les substantifs sont proches des adjectifs de relation, pour lesquels on sous-entend également une préposition. Ils en possèdent les caractéristiques syntaxiques (pas de gradation, antéposition impossible, refus de la fonction attribut), mais s'en distinguent par leur indépendance morphologique. Comme les adjectifs de relation, ils sont susceptibles d'un glissement vers la qualification :

- tartes maison (~qualité, authenticité) → Les desserts sont maison ⁹²

4. La qualification :

La qualification est l' « *effet sémantique qui rapproche le plus adjectif et substantif épithète* » ⁹³ :

- Deux villes symboles ont retrouvés la paix aujourd'hui. ⁹⁴

-Une justice escargot. ⁹⁵

⁹⁰ Ibid., p101

⁹¹ Ibid.

⁹² Ibid.

⁹³ Goes, op. cit, p115.

⁹⁴ Ibid.

Mais on peut se demander : pourquoi qualifier avec un substantif ?

J.Goes nous donne la réponse en disant que le substantif offre plus de dimensions que l'adjectif : comme il est constitué par un ensemble de sèmes, son intention est plus grande. *Un homme mystère* est plus mystérieux qu'un *homme mystérieux*, et dans *justice escargot*, on ne dégage pas simplement le sème *lenteur*, mais on voit la lenteur légendaire de cet animal *tout lenteur*. Ils fonctionnent comme des superlatifs par rapport à l'adjectif.⁹⁶

Le passage vers la fonction attribut n'est possible que dans le cas où on peut dire que (N1) est un (N2). La réapparition du déterminant confirme le statut substantival des termes en question :

- Cet homme est un mystère.

3-4-3-1-2-Le substantif attribut :

Très généralement, on considère que le déterminant est « l'indice substantival par excellence »⁹⁷. Pour Goes, l'absence de déterminant révélerait donc un caractère substantival amoindri, ou même le fait que le substantif cesse d'être substantif. «*Louis XV est roi, roi qualifie Louis XV ; donc roi est là adjectif. Le roi est à l'armée : le roi désigne alors un individu : il est donc substantif* ».⁹⁸

Les substantifs qui peuvent être attribut sans déterminant appartiennent à une autre catégorie que les précédents, puisque ceux-ci étaient

⁹⁵ Ibid.

⁹⁶ Cette idée n'est pas différente de celle des grammairiens traditionalistes arabes qui constatent que certaines sous-catégories du nom, jouant le rôle d'épithète (il s'agit de l'épithète-qualificatif), sont utilisées pour exprimer l'exagération ('al-mubalaga).

⁹⁷ Tesnière L., op.cit., p.85 in Goes J., p.161.

⁹⁸ Du Marsais, cité par Goes J., ibid.

«exclusivement épithètes ». Les substantifs attributs, peuvent-ils devenir *épithètes* ? Nous avons déjà répondu à cette question : nous n'avons trouvé que quelques rares substantifs qui peuvent être épithète et attribut avec facilité. En principe, les substantifs traités ici, devraient être exclusivement attributs.

Pour des raisons sémantiques et syntaxiques, il y a une distinction essentielle à établir entre les substantifs attributs référant à des objets, ou des entités plus ou moins abstraites et les substantifs attributs référant à des humains .

□ Substantifs attributs référant à des objets :

Goes distingue deux groupes : dans le premier groupe il ne s'agit pas vraiment d'une qualification, mais d'une référence à une matière qu'on utilise /mange/ aime beaucoup ; *être* équivaut à peu près à *être pour* :

- Je ne suis pas très fromage, mais je suis chocolat⁹⁹.

Dans le groupe suivant on se rapproche plus de l'adjectif, dans la mesure où un seul sème saillant de l'objet a été retenu pour qualifier :

- Je suis très famille.(~familial)¹⁰⁰
- Nous sommes très famille.¹⁰¹

Ces deux groupes des substantifs référents à des objets acceptent la gradation mais ils ne s'accordent généralement pas et refusent de passer en fonction épithète. Par cette dernière caractéristique nous pouvons dire qu'ils ne ressemblent que de très loin à l'adjectif.

⁹⁹ Ibid, p.162.

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Ibid.

□ Les substantifs désignant des métiers, ou un statut social :

Ces substantifs sont les noms de diverses professions des hommes : roi, philosophe, peintre, soldat, etc., ou les noms désignant un statut social : veuf, garçon, etc.

- Il était directeur de l'administration générale au ministère de l'industrie.
- Il est veuf.

Certains de ces substantifs acceptent la gradation avec très :

- Il est très gamin.

➤ Interprétation morphologique et syntaxique :

Les noms de métiers gardent dans la plupart des cas leur genre propre, et ceci même si la variation est possible. Ils gardent la plupart de leurs propriétés syntaxiques substantivales : ils peuvent être qualifiés par un adjectif, et recevoir des compléments déterminatifs.

Fait très important : à ce moment-là le déterminant réapparaît. Cette réapparition ne concerne que le français ou l'anglais, par exemple, car en arabe le déterminant n'existe pas au cas indéterminé.

- halidun katibun mašhurun.(Khaled est un écrivain célèbre).
- 'IBN SINA est un médecin arabe.
- Il est un professeur très connu.
- Vous êtes un écrivain du régime.

Si la réapparition du déterminant est très importante pour la distinction adjectif-substantif, les mots ethniques auxquels on peut assigner un statut à la limite de l'adjectif, on constate que l'on dit

généralement : « Khaled est Algérien », sans que la possibilité « ?Khaled est un Algérien » soit vraiment envisagée.

La réapparition du déterminant ne nous permettra pas toujours de distinguer entre adjectif et substantif car pour les noms de professions et de statuts sociaux, nous pouvons dire : Pierre est professeur /un professeur ; Marie est femme /une femme.

De plus, les noms de métier ont une différence fondamentale avec les adjectifs dits « substantivés » : il est impossible de rétablir un support. Le rétablissement du support produit des syntagmes agrammaticaux, sinon peu acceptables :

- Salim est fermier- laitier- commerçant ← → *Salim est un homme laitier-fermier-commerçant

Mais :

- Khaled est (citoyen) algérien.

Ces noms peuvent remplir toutes les fonctions nominales (COD, COI, sujet...).

Les métiers peuvent devenir épithètes mais seulement en combinaison avec les substantifs désignant un statut social. Ces derniers peuvent facilement passer en fonction épithète, ainsi que quelques noms de métiers qui se prêtent facilement à des métaphores :¹⁰²

- Une écriture très femme.¹⁰³
- Le chêne fait figure de bois roi, d'abord pour sa solidité.¹⁰⁴

¹⁰² Voir ibid. p.166.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Ibid.

Il convient de signaler ici une zone intermédiaire entre substantif et adjectif qui semble réservée aux seuls noms de métier dérivés, qui perdent d'ailleurs le statut de nom de métier lorsqu'ils deviennent épithète :

- Fermier : compagnie fermière de Vichy, volailles fermières, produits fermiers, tradition fermière.¹⁰⁵
- Principes directeurs, taux directeurs, schéma directeur.¹⁰⁶

La facilité avec laquelle ils passent en fonction épithète est déconcertante. Ils s'accordent en général, mais on constate qu'ils ne qualifient plus du tout le même type de référent : il s'agit dans chaque cas de référents non humains. S'agit-il d'un substantif épithète (relation de qualification ou de détermination) ou d'un adjectif (qualificatif ou de relation)?

➤ Interprétation sémantique :

Goes constate que les linguistes ne sont pas d'accord sur le statut accordé aux substantif [+humain] en fonction attribut. Pour certains, "Professeur" dans "Marie est professeur" a un statut adjectival avec valeur qualificative [*Marie a les caractéristiques typiques d'un professeur.*], pour d'autres, il a une valeur de classification/ identification, [*Marie appartient à la catégorie des professeurs*]. D'autres enfin voient dans "Marie est professeur" une équation pure et simple [*Marie = professeur*]. Pour "Marie est un professeur" on rencontre les mêmes interprétations.¹⁰⁷

Pour lui, le substantif attribut employé sans déterminant constitue un *complexe* de qualités. Il peut se prêter à la gradation qui est aussi bien régie par des considérations sociologiques et pragmatiques que par le sémantisme

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ Voir *ibid.*, p.169.

propre au substantif : vu son caractère pluridimensionnel, la caractéristique qui reçoit la gradation peut varier en fonction des croyances sociales du locuteur :

- Il est très curé → mielleux, doucereux, hypocrite, réservé, pudique...¹⁰⁸
- Il est très professeur → pontifiant, professoral...¹⁰⁹
- Pierre est très maçon → ?¹¹⁰

En conclusion, nous pouvons dire que la fonction attribut sans déterminant n'est accessible qu'à une sous-classe très limitée de substantifs: les[+humain]. Ils ne changent pas d'identité : leur comportement syntaxique est très limité, et ils restent fondamentalement pluridimensionnels. Et c'est plutôt le contexte syntaxique qui permet la création du sens adjectival de certains substantifs qui permettent l'abstraction d'une caractéristique saillante. Cette caractéristique dépend toujours de facteurs sociologiques.

Pour finir, nous pouvons affirmer que même s'il y a une certaine continuité entre l'adjectif et le substantif, les deux parties du discours gardent chacune son identité propre qui se profile dans chacun des trois niveaux, morphologique, syntaxique et sémantique.

Du point de vue morphologique, le substantif -épithète ou attribut- ne se soumet pas aux mêmes règles d'accord, tandis que l'adjectif substantivé garde le genre de son support, ou prend la forme neutre.

Du point de vue syntaxique, l'adjectif "substantivé" remplit difficilement les fonctions propres au substantif ; parallèlement, le substantif "adjectivé" fait preuve d'un manque de souplesse adjectivale.

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ Ibid.

Du point de vue sémantique, le substantif garde son caractère pluridimensionnel ce qui se reflète dans la richesse plus grande des rapports N1N2. Si certains substantifs peuvent aboutir à une “*adjectivation*” complète, ils ne gardent alors qu’un sème du substantif originel.

On constate, de plus, une différence entre la catégorie des substantifs attributs et celle des substantifs épithètes : les passages de l’un à l’autre sont très rares ; à cet égard le sème [+humain] est d’une importance capitale.

Le sème [+humain] permet d’accorder plus de *substantivité* à l’adjectif substantivé puisqu’il se rapproche du type, et de donner plus *d’adjectivité* au substantif, puisqu’il permet plus facilement d’extraire un seul sème typique.

Nous pensons qu’il n’y a pas « substantivation » ou « adjectivation » complètes : les adjectifs et les substantifs « prototypiques » gardent toujours leur identité propre.

Rappelons que les éléments du discours que nous venons de traiter que ce soit en arabe ou en linguistique fonctionnelle, peuvent remplir la fonction d’épithète ou d’attribut.

De même, les fonctionnalistes affirment qu’il existe toujours des différences entre l’adjectif et les autres parties du discours. Le critère ainsi retenu est le critère syntaxique.

En revanche, les grammairiens arabes adoptent souvent une conception parfois similaire et d’autres fois divergente de ces derniers.

Le sous-titre suivant fera état des caractéristiques que l'adjectif en arabe partage avec les autres parties du discours, en particulier, le nom et le verbe.

3-5-L'adjectif en arabe et les autres parties du discours :

L'adjectif en arabe partage certaines caractéristiques morpho-syntaxiques avec le nom. Il en partage d'autres syntaxiques avec le verbe.

3-5-1-La ressemblance morphologique entre l'adjectif et le nom

Dans un chapitre intitulé « *bab lima banati l-earabu mina l-'asma' wa î-îifat* » que nous pouvons traduire « *chapitre sur les schèmes que les Arabes considèrent comme noms et adjectifs* » Sibawayhi fait la distinction entre le nom et l'adjectif malgré leur construction, d'une manière générale, sur les mêmes schèmes: « *pour celui (schème) construit de trois lettres, pour ce qui n'est pas du verbe, il est « fael » et il est nom (substantif) ou « îifa », le nom comme îaqrûn (aigle) fahdun (panthère) et kalbun (chien), la îifa comme îaebun (difficile), ¼aĒmun (gros) et Ēadlun »¹¹¹.*

Ainsi, on trouve dans ce chapitre tous les schèmes construits de trois lettres que les noms et les îifa peuvent avoir.

Dans le chapitre qui a suivi « *bab lima banati l-earabu mina l-'asma' wa î-îifat* », Sibawayhi cite les schèmes que peuvent avoir les noms et les adjectifs. Il cite aussi des schèmes indiquant seulement des adjectifs. « *et mufaeil adjectif comme muqatil (combattant) ce schème ne peut jamais*

¹¹¹ Sibawayhi. , op. cit., t.1, p 242.

indiquer un nom, mafeulun adjectif comme ma ¼arub (battu), ce schème ne peut jamais indiquer un nom »¹¹²

Mais, si Sibawayhi distingue entre la ¼ifa-adjectif et le nom il considère les ¼ifat comme des noms « les noms peuvent être construits sur le schème faeil comme qabih (laid), et wasim (charmant), gamil (beau)(...). Le nom peut être construit sur le schème fael comme ¼aĒm (gros) [ce nom déjà mentionné comme adjectif voir supra] et fahm et eabl et gahm <...>. Le nom peut être construit aussi sur les schèmes faeal et faeul comme gaban (lâche) waqur (pieux) »¹¹³. Alors, nous pouvons dire que le concept ¼ifa chez Sibawayhi est, avant tout, une forme dérivée ou forme morphologique d'un type de noms dérivés par opposition à un autre type qui ne l'est pas.

3-5-2-Les caractéristiques distinguant l'adjectif et les autres éléments pouvant jouer le rôle d'épithète :

Pour Sibawayhi, la ¼ifa (adjectif) doit être un nom dérivé. De plus, il faut que ce nom dérivé soit 'ism faeil , 'ism mafeul, ou ĩifa mušabbaha. Ces formes dérivés ont des caractéristiques communes qui les distinguent des autres ¼ifat :

a-elle se met au singulier et au féminin en lui ajoutant 'ha' comme on fait avec le nom dérivé faeil.

b-Elle accepte le déterminant défini 'al' (le, la, les) et peut être ajoutée à ce qui contient le déterminant défini 'al'.

Exemple :

« 'al-mulazimu 'a-rragul »

¹¹² Sibawayhi, op. cit, t 4., pp 250, 270.

¹¹³ Ibid., pp 30-31

« 'al-**Ē**asanu l-waghi »

Si elle ne contient pas 'al' ou qu'elle a été ajoutée à ce qui contient 'al', elle reste indéterminée (cette opération qu'on appelle « i...afa » (annexion) ne lui permet pas d'être déterminée.):

« mulazimu r-ragul »

« **Ē**asanu l-waghi »

c- Elle n'a pas besoin d'être ajoutée à un autre élément, elle se suffit à elle – même si elle peut constituer avec son support un syntagme. En arabe, certains éléments comme « gar wa magrur » (syntagme prépositionnel), « mu ¹/₄af 'ilayh » (ajouté au nom), ne peuvent pas accompagner la ʕifā .

d- Elle peut être affectée de la nounation, le /-n/ final marquant l'état absolu des formes nominales et adjectivales comme « ragulu-n », « ¹/₄aribu-n » et elle fonctionne alors comme le verbe transitif ou intransitif dont elle est dérivée.

e - Elle ne peut jouer le rôle de « mubtada » car on ne peut pas dire : « **Ē**asanun zaydun » en considérant le premier élément comme mubtada, mais on peut le dire si l'on considère cet élément comme un **Ē**abar antéposé.

Ces caractéristiques nous permettent de reconnaître les ʕifā -adjectifs qualificatifs parmi les ʕifā -épithète.

f - Une autre caractéristique que Sibawayhi a mentionnée est que si la ʕifā accepte de jouer le rôle de **Ē**abar, elle joue aussi le rôle d'épithète :

« *fa'in lam yaguz 'an yubna eala l-mubtada fa huwa mina aî-îifati 'abeadu* »¹¹⁴

Il est à signaler que ces caractéristiques ne sont pas propres à l'adjectif. Il en partage certaines avec le nom (a, b, d, f) ou le verbe (c, e, et f).

Cela montre qu'il y a une ressemblance entre l'adjectif et le nom d'une part, et entre l'adjectif et le verbe d'une autre part.

Nous traiterons cette ressemblance avec plus de détails dans le sous titre suivant.

3-5-3- Le statut verbo-nominal de l'adjectif en arabe.

La forme adjectivale se caractérise par un statut verbo-nominal, car elle peut présenter à la fois les propriétés du nom ou de l'adjectif et les possibilités combinatoires du verbe dont elle est dérivée.

Voici quelques exemples qui nous permettent de comprendre le comportement syntaxique de cette forme :

1)- *ma tabie-u qiblat-a-ka wa ma 'anta bi-tabie-i-n qiblat-a-hum*

ne pas ils ont suivi ta Qibla et ne pas toi suivant leur Qibla

« Ils n'ont pas adopté ta Qibla et tu n'adopteras pas leur Qibla »¹¹⁵

2)- *la taḍsab-anna zayd-an ...arib-an eamr-an*

ne pas tu crois Zayd frappant Amr

« ne crois pas (que) Zayd frappera Amr ».

3)- *'inna llah-a muḥriḡ-un ma taḍ...aruna*

Allah faisant sortir ce que vous voulez éviter

¹¹⁴ *ibid*, t.2, p.121.

¹¹⁵ Qur'a n, 2/145

« Allah va faire sortir ce que vous voulez éviter »¹¹⁶ .

4)-wa lam yuḥriḡ-u-kum min diyari-kum

et ne pas font sortir de maisons vos

« et (ceux) qui ne vous ont jamais fait sortir de vos maisons »¹¹⁷

Le statut nominal de la forme adjectivale se manifeste par les faits suivants :

a)-elle peut être affectée des désinences casuelles :

- la désinence /-i/ marquant le génitif de /tabie-i-n/= “suivant”, dans (1), sous l’effet de la préposition qui lui est préfixée

- la désinence /-a/ marquant l’accusatif de /...arib-a-n/=“frappant”, dans(2), en tant que complément du verbe(direct) /taḥṣabanna/=“crois”

- la désinence /-u/ marquant le nominatif de / muḥriḡ -u-n/, dans (3).

b)-elle peut être affectée de la nounation ,le /-n/ final ,marquant l’état absolu des formes nominales et adjectivales comme avec/tabie-i-n/=“suivant”, dans 1/...arib-a-n/=“frappant” dans (2)et / muḥriḡ-u-n/ dans (3).

c)-elle présente un schème adjectivant ou nominalisant.Ainsi :

-/ tabie -/ dans (1) et /...arib-/ dans (2) présentent le schème (R1) à (R2) i (R3),où R représente une consonne radicale de ce schème,les chiffres (1),(2) et (3) désignent l’ordre selon lequel se succèdent ces consonnes.

Les voyelles a et i sont des constantes de ce schème .

De cette façon, R1 correspondrait à la première consonne de / tabie-/,à savoir /t-/ et la première consonne de /...arib-/,à savoir /...-/, (R2) correspondra à la deuxième consonne de /tabie-/ ,à savoir /-b-/ et la deuxième consonne de

¹¹⁶ Qur’an, 9/64, traduction de Kechrid.

¹¹⁷ Qur’an, 60/8, traduction de Kechrid.

/...arib-/ ,à savoir /-r-/ et enfin (R3) correspondra à la dernière consonne de /tabie-/ et /...arib-/ qui sont respectivement /-e/ et /-b-/.

Les voyelles /-a-/ et /-i-/ restent les mêmes.

/-muçrig-/ dans (3), présente le schème (R1) u (R2) (R3) i (R4) dont les voyelles /-u-/ et /-i-/ sont les constantes.

Le statut verbal de la forme adjectival se manifeste , quant à lui, par le fait qu'elle peut avoir les possibilités combinatoires du verbe dont elle est dérivée.

Ainsi /tabie-i-n/ =“suivant”, dans (1),et /...arib-a-n/ =“frappant”et /muçrig-u-n/=“faisant sortir”,dans (3),prennent des compléments de verbe exactement comme les verbes transitifs qui leur correspondent,à savoir:/tabie-u/=“ont suivi”dans (1), et /yuçrig-u /=“font sortir”,dans (4),et /ya...rib-u/=“frappe” dans :

6)- 'inna zaydan ya...rib-u eamran
 Zayd frappe Amr

Zayd frappe Amr.

En effet, ce double statut nous conduit à voir dans l'adjectif deux composantes amalgamées :un verbe qui nécessite un adjectivant, sans lequel la forme adjectivale n'est qu'un verbe. Ainsi :

-/tabie-in/=“suivant”, dans (1),présentera :

1)-un verbe transitif / tabiea/=“suivit”,

2)-un adjectivant constitué du schème (R1) 0 (R2) i (R3) et des marques:/-i/ du génitif et /-n/ de l'état absolu.

- /...arib-an/=“frappant”, dans (2),présentera, elle,

1/-le verbe / ya...rib-u/=“frappe”,

2/- un adjectivant constitué du schème (R1) 0 (R2)i (R3) et les marques:/-a/ de l'accusatif et /-n/ de l'état absolu.

- / muʒriḡ-un/=“faisant sortir”, dans (3) ,quant à elle, présentera le schème (R1)u (R2) (R3) i (R4) et les marques:/-u/ du nominatif et /-n/ de l'état absolu.

Alors une question que nous nous posons : pourquoi nous ne classerons pas l'adjectif parmi la catégorie des verbes ?

Les grammairiens arabes étaient conscients de ce phénomène quoique l'adjectif partage certaines caractéristiques avec le verbe, l'adjectif a un comportement morphologique semblable à celui du nom (les deux sont construits sur les mêmes schèmes, l'adjectif peut devenir nom par le biais de la substantivation. Le nom peut occuper la place de l'adjectif et ainsi il peut avoir la fonction d'épithète).

Mais ce qui peut distinguer l'adjectif du nom ou du verbe est qu'il est toujours subordonné à un support nominal (nom ou pronom), c'est-à-dire qu'il est en dépendance fonctionnelle avec lui qu'elle que soit la fonction qu'il peut avoir dans la phrase. Cette caractéristique nous permettrait de dissocier l'adjectif du nom et d'en faire une « classe ».

Conclusion

Après avoir décrit une partie du discours, selon la conception fonctionnaliste, avec ses spécificités morphologiques, syntaxiques et sémantiques ; et après avoir relaté la place de l'adjectif dans la tradition grammaticale arabe, il nous semble, par conséquent, opportun de donner les conclusions auxquelles nous sommes parvenues au terme de cette recherche.

En effet, la tradition grammaticale arabe reconnaît l'existence de l'adjectif non en terme de classe à part entière mais plutôt comme une sous-classe du nom. Toutefois, après avoir passé en revue les formes morphologiques de l'adjectif et en arabe et chez les fonctionnalistes tel Hagège, nous sommes parvenus à dire que ce dernier ne considère guère les verbes comme des adjectifs quoi qu'il reconnaît leur faculté à qualifier c'est-à-dire à remplir la fonction d'épithète. Il considère, en revanche, l'adjectif comme étant un morphème non dérivé. Par contre, les traditionalistes arabes s'accordent à dire que l'adjectif dérive d'un verbe et que, dans certains contextes, la fonction épithète peut être remplie par des éléments autres que cette « partie du discours ».

Pour ce qui est également des traditionalistes arabes tels que Sibawayh ou encore Ibn Yaeiš, ils considèrent le critère morphologique comme un point qui permet la distinction de l'adjectif des autres parties du discours à savoir le nom et éventuellement le verbe. Ce trait distinctif est à l'origine des sous-catégories dérivant du verbe telles que les « sifa » où nous pouvons reconnaître les *ism faeil*, les *ism mafēul* et les *sifa l-muš abbaha*.

Indépendamment du critère morphologique, les grammairiens arabes considèrent aussi le critère syntaxique comme un critère qui permet de détecter la fonction épithète.

Parmi les éléments qui peuvent remplir cette fonction, les grammairiens « Sibawayhi » et après lui Ibn Yaeiš considèrent le verbe, dans un certain contexte, comme ayant la fonction épithète. Celle-ci peut être assurée non seulement par le verbe mais aussi par une proposition juxtaposée qu'elle soit nominale ou verbale, et par un groupe prépositionnel, de même que, par d'autres sous-catégories du nom à savoir le masdar, asma' al isara et ism al mansub.

Après la description de ce qui existe de part et d'autres des deux théories à savoir celle de l'école fonctionnelle et celle de la théorie arabe, nous pouvons enfin dire que le critère morphologique n'est pas considéré par cette première comme étant un critère fiable pour l'identification de l'adjectif vu qu'elle travaille sur un corpus très vaste et tend vers la généralisation. Cependant, celle-ci ne peut s'appliquer à la langue arabe du fait de son ignorance pour le dit critère morphologique. Quant à la théorie arabe, elle décrit un corpus bien déterminé : la langue arabe. C'est pourquoi il faut prendre en considération cette différence au niveau des familles de langues.

De ce fait, nous ne pensons pas que, dans ce cas, la théorie fonctionnelle peut être généralisante. Il faut la considérer dans son contexte de travail et par rapport aux considérations qui déterminent chaque langue. Ce qui est aussi le cas de la théorie arabe quoi que nous percevons une tendance plus généralisante pour cette dernière du fait qu'elle considère les trois critères d'identification de l'adjectif. Par ailleurs, les fonctionnalistes, probablement par circonscription de leur objet de travail, ont ignoré deux critères à savoir les critères morphologique et sémantique malgré leur existence.

Sur le plan syntaxique, les fonctionnalistes ne reconnaissent l'adjectif que comme étant subordonné au nom, ce qui lui confère la fonction épithète. Celle-ci n'est, pour les grammairiens arabes, que l'une des fonctions parmi tant d'autres remplies par l'adjectif. Et c'est là l'un des points de différences entre les deux écoles.

Si nous partons de la conception fonctionnaliste de l'adjectif comme classe, nous pouvons rencontrer des cas de figure où l'adjectif tels que *grand*, *petit*, *mauvais* peut accepter la détermination. Or, tout morphème qui est déterminé est un substantif. Ces dits fonctionnalistes considèrent pourtant l'adjectif comme une classe distincte du nom malgré sa confusion avec lui. Alors pourquoi cette même logique ne peut être reprise par les futurs chercheurs pour dissocier les adjectifs du nom et lui consacrer une classe à part entière en prenant en considération la spécificité propre à la langue en question ?

Références bibliographiques

Al-Qur'an Al-Karim, Riwayat HAFS, ŏubiea fi Mugammae Al-Malik FAHD lil-Muḥaf Aš-šarif, Al-Madina Al-Munawwara, 2000.

Ouvrages généraux/Thèse :

1. ARNALDEZ R., *Grammaire et théologie chez IBN HAZM DE CORDOUE*, Librairie philosophique, J. VRIN, Paris, 1956.
2. BLACHERE R. et GAUDEFROY-DEMOMBYNES M., *Grammaire de l'arabe classique*, G.P. Maisonneuve & Larose, Paris, 1975.
3. DEBBACHE A., *Le prédicat syntaxique en arabe*, Thèse de doctorat, Université d'AIX en Provence, Avril, 1992.
– Cours du Module de Systèmes Grammaticaux, 2002/2003, Université de Ouargla.
4. DE SACY S., *Grammaire arabe*, Imprimerie royale, Paris, 1829.
5. GOES J., *L'adjectif entre nom et verbe*, De Boeck et Larcier s.a. Département Duculot, Paris, Bruxelles, 1999.
6. HAGEGE C., *La structure des langues*, PUF, coll., « Que sais-je ? », Paris, 2001, 6^o édition.
7. IBN AL-'ANBARI A. B., *Kitab 'Asrar 'al-earabiyya*, édition de M.B.AL-BAYTAR, Matbueat al-Magmae al-eilmi l-earabi bi-dimašq, Damas, 1957.
8. IBN HIŠAM AL-ANSARI, *ŠarĔ muqaddimat al-'ierab*, in *Šarh AŠ-ŠANWANI*. Edition de Hammam M., 2^o éd. Dar al-kutub aš-šarqiyya, Tunis, 1953, p.51.
-ŠarĔ Qatr n-nada wa ball aĔ-Ĕada, édition M.M., eabdu l-ḥamid, 11^o édition, Al-Maktaba ttigariya al-kubra, le Caire, 1963.
9. IBN N-NAZIM B. M., *ŠarĔ alfiyat IBN MALIK*, édition de .S. M. ABDALHAMID, Dar al-gil, Beyrouth, 1998.

10. IBN YAËIŠ M.D., *ŠarĤ l-MufaĤĤal*, ealam al-kutub., Beyrouth, sans date.
11. KECHRID S. E., *Le Saint Coran*, Traduction et Notes de KECHRID, Dar Al-Garb Al-islami li-tibaea wa n-našri, 3^{ème} édition, Beyrouth, 1985.
12. MAHMOUDIAN M., *Pour enseigner le français*, PUF, Paris, 1976.
13. MARTINET A., - *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1970.
- *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris, 1985.
14. MUBARRID M. I. Y., *Kitab Al-Muqtadab*, édition H. eUZAYMA, Le Caire, 1965.
15. NA A LA M. A., *Al-ism wa Ĥ-Ĥifa fi n-naĤwi al-earabi wa d-dirasat al 'urubiya*, Dar al-Maerifa al-gamieiya, Alexandrie, 1994.
16. NOAILLY M., *Le substantif épithète*, PUF, Paris, 1990.
17. RADIYA AD-DINE AL-'ASTRABADY, *ŠarĤ Al-Kafiya fi n-naĤwi li-IBN AL-•AGIB*, Beyrouth, 1982.
18. ROMAN A., *Grammaire de l'arabe*, PUF, coll., « Que sais-je? », Paris, 1990.
19. SABAN M. I. , •ašiyat AĤ-Ĥabban eala ŠarĤ 'AL- AŠMUNI, édition de M. H. 'A MAD, Dar al-fikr Beyrouth, sans date.
20. SIBAWAYHI A.B., *Al-Kitab*, édition de S.M. HARUN, 1^o éd., Dar al-Gil, Beyrouth, sans date.
21. ZAGGAGI A.,- *Al-Gumal*, édition de M. BEN CHENEB, Klincksied, Paris, 1957.
- *Al-IdaĤ fi eilali n-naĤwi*, édition de M. MUBARAK, Maktabat dar al-euruba, Le Caire, 1959.
22. ZAMAHSARI A.Q., *Al-MufaĤĤal*, Dar al-gil, Beyrouth, sans date.

Articles :

23. COHEN D., *Les formes du prédicat en arabe*, in Mélanges Marcel COHEN, Mouton, The Hague, Paris, 1970.
24. FEUILLET J., « Les fonctions du groupe adjectival », in *La linguistique*, 20/2, Presse universitaire de France, Paris, 1984.
25. GUILLAUME J. P., « Le discours entier et nom, verbe et particule. Elaboration et constitution de la théorie des parties du discours dans la tradition grammaticale arabe », *Langages*, n° 92, Les parties du discours, Paris, 1988.
26. MAURY-ROUAN C., *Un exemple : l'arabe*, in Linguistique, sous la direction de F. FRANCOIS, Presses Universitaires de France, Paris, 1980.

Dictionnaires :

27. DUBOIS J. & al, *Dictionnaire de linguistique*, Librairie Larousse, Paris, 1989.
28. BADIÉ YAËKUB I., *Muegam al-ierab wa l-impla'*, Dar al eilm lil-malayin, 2^{ème} édition, Beyrouth, 1985.
29. Le Petit Robert, 1992.

Table des matières

Introduction.....	5
--------------------------	----------

Chapitre 1. L'adjectif qualificatif : aperçu historique et approche notionnelle.....	10
---	-----------

1-1-L'adjectif dans la tradition grammaticale arabe	11
---	----

1-1-1-L'adjectif est une sous classe du nom	15
---	----

1-1-1-1-Le non fondement de l'hypothèse grecque	16
---	----

1-1-1-2-La tentative de Az-Zaggagi	19
--	----

1-1-1-3-La tentative de Mosel	21
-------------------------------------	----

1-2-L'adjectif dans la tradition gréco-latine	27
---	----

1-2-1-Aristote et Platon	29
--------------------------------	----

1-2-2-L'héritage d'Aristote : les grammairiens gréco-latins...	30
--	----

1-2-3-La tradition latine	30
---------------------------------	----

1-3-L'adjectif dans les langues	31
---------------------------------------	----

Chapitre 2 : Le comportement morpho-syntaxique de l'adjectif en arabe.....	36
---	-----------

2-1-Le comportement morphologique de l'adjectif en arabe.....	37
---	----

2-1-1-L'adjectif du point de vue de la dérivation : formation d'adjectif.....	38
---	----

2-1-1-1-Adjectifs primaires.....	38
----------------------------------	----

2-1-1-2-Adjectifs non primaires.....	39
--------------------------------------	----

2-1-1-2-1-Les adjectifs dérivés.....	39
--------------------------------------	----

▪ Ism l-faeil (nom d'agent).....	40
----------------------------------	----

▪ 'Ism l-mafeul (nom de patient).....	41
---------------------------------------	----

▪ A[-]ifa l-mušabbaha bi-smi l-faeil (adjectif assimilé).....	42
---	----

▪ 'Ism 'attaf...il (l'élatif).....	43
▪ Sigatu l-mubalaga (forme d'intensité)...	45
2-1-1-2-2-Les adjectifs synchroniquement non dérivés	47
2-1-2-La variation de l'adjectif selon le genre.....	47
2-1-3-La variation de l'adjectif en cas.....	49
2-1-4-La variation de l'adjectif selon le nombre.....	49
2-2-Le comportement syntaxique de l'adjectif.....	52
2-2-1-La gradation.....	53
2-2-2-Les fonctions du groupe adjectival.....	56
2-2-2-1-La fonction « ζ abar » / prédicat ou attribut du sujet.....	56
2-2-2-1-1-La place de l'adjectif ζ abar/ prédicat..	63
2-2-2-1-2-L'accord de l'adjectif ζ abar ou prédicat..	63
2-2-2-2-'Al- \supseteq al (complément d'état).....	66
2-2-2-2-1-La place d'al- \supseteq al.....	66
2-2-2-2-2-L'accord d'« al- \supseteq al ».....	69
2-2-2-3-La fonction complément d'objet second / ou attribut de l'objet.....	70
2-2-2-4-L'apposition.....	72
2-2-2-5-La fonction épithète.....	73
2-2-2-5-1-La place de l'épithète.....	74
2-2-2-5-2-L'accord de l'adjectif épithète.....	79
 Chapitre 3 : L'adjectif et les autres parties du discours.....	 81
3-1-Les éléments du discours pouvant jouer le rôle de l'adjectif épithète en arabe.....	82

3-1-1-« al-‘ism l-mansub ».....	84
3-1-2- ...u et ...at (ayant).....	84
3-1-3-‘ayy (quel) et ‘ayyuma (quel), kul (tout, tous), gid (très) et ʔaqq (vrai)	85
3-1-4-ragul ʔidqin (homme de vérité), ragul saw’in (homme de mal).....	87
3-1-5-’al-ma ʔdar (nom d’action).....	88
3-1-6- mitl (comme).....	90
3-1-7-gayr (autre), ‘aʔar (autre).....	91
3-1-8-’asma’ l-’išara (les noms démonstratifs).....	91
3-1-9-Les noms communs.....	92
3-1-10-Le verbe.....	93
3-1-11-La proposition (gumla).....	94
3-2-La suppression de l’adjectif épithète ou de son support.....	95
3-2-1-La suppression du support de l’épithète.....	96
3-2-2-La suppression de l’adjectif épithète.....	98
3-3-Epithète, ʔabar ou prédicat/attribut et fonction fondamentale..	99
3-4-Equivalents de l’adjectif qualificatif.....	102
3-4-1-Le participe.....	102
3-4-1-1-Le participe passé.....	106
▪ -Différences essentielles entre le participe passé et l’adjectif.....	106
▪ -Le continuum entre participe et adjectif.....	106
3-4-2-Adverbes se rapprochant de l’adjectif.....	107
3-4-3-Le substantif.....	108
3-4-3-1-Le substantif adjectivé.....	108
3-4-3-1-1-Le substantif épithète.....	108
3-4-3-1-2-Le substantif attribut.....	111

○- Substantifs attributs référant à des objets...	112
○- Substantifs attributs désignant des métiers, ou un statut social.....	113
3-5-L'adjectif en arabe et les autres parties du discours.....	118
3-5-1-La ressemblance morphologique entre l'adjectif et le nom.....	118
3-5-2-Les caractéristiques distinguant l'adjectif et les autres éléments pouvant jouer le rôle d'épithète.....	119
3-5-3-Le statut verbo-nominal de l'adjectif en arabe.....	121
Conclusion	125
Références bibliographiques.....	129